



L'étou se resserre sur les femmes irakiennes

Un texte de Judith Lachapelle

page B6

Les grands défis du gouvernement Charest

Des textes de Denis Lessard et Mario Cloutier

pages B4 et B5

Paul Bremer : un civil à Bagdad

Un texte d'Alexandre Sirois

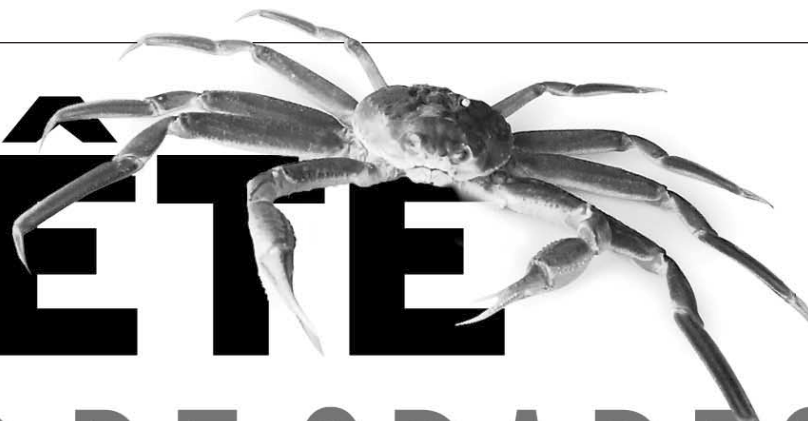
page B6

La Presse

CAHIER B | LA PRESSE | MONTRÉAL | SAMEDI 10 MAI 2003

TEMPÊTE

DANS UN PANIER DE CRABES



SOPHIE ALLARD

envoyée spéciale

À SHIPPAGAN

Les pêcheurs de crabe n'ont jamais affronté pareille tempête. C'est que les pêcheurs côtiers et les Amérindiens, qui n'ont pas grand poisson à mettre dans leurs filets, voient le crabe des neiges comme une bouée de sauvetage, qui risque de couler sous le poids de pressions exagérées.

C'est ce que craignent les pêcheurs, qui se battent aujourd'hui pour la survie de leur industrie.



Photo PC

Furieux contre les nouveaux quotas, des pêcheurs de Shippagan ont exprimé leur colère en laissant leurs bateaux au quai et en accrochant des pantalons représentant des ministres fédéraux bien en haut du mât.

ÉVÉNEMENT

Des pêcheurs de crabe du sud du golfe du Saint-Laurent, mécontents du nouveau plan de pêche, boycottent la saison qui devait débuter lundi. En fin de semaine dernière, des bateaux et usines destinés à la pêche amérindienne ont été incendiés à Shippagan.

ENJEU

Le partage permanent de la ressource avec les morutiers, homardiens et autochtones tel que le stipule le plan de pêche signifie une perte de marché de 27% pour les pêcheurs de crabe traditionnels.

À VENIR

Les réunions se multiplient entre les pêcheurs côtiers, autochtones et de crabier pour mettre fin à l'impasse, tandis que les travailleurs d'usine de transformation, tant au Québec qu'au Nouveau-Brunswick, se retrouvent sans revenus.

Lorsque Théotime Duguay, dit le vieux loup de mer, regarde les vagues de l'océan frapper les récifs devant sa modeste maison blanche de Cap-Bateau, près de Shippagan, il ne peut s'empêcher de pleurer. Pionnier de la pêche au crabe, l'homme de 84 ans a navigué sur le golfe du Saint-Laurent pendant 67 années et craint aujourd'hui que le crabe des neiges ne soit mis en péril.

«Nous, pêcheurs, avons la mer dans le sang, c'est la passion d'une vie», confie-t-il, avec émotion. Fier, il montre une toile, accrochée au mur du salon, où figure une goélette qu'il a construite à l'âge de 17 ans, le premier des neuf bateaux qu'il a possédés. «La pêche au crabe n'a jamais été une partie de plaisir, dit le vieil homme. Nous avons travaillé d'arrache-pied, alors qu'on riait de nous, pour en faire l'industrie lucrative qu'elle est devenue. Maintenant que nous avons réussi, tout le monde veut

pillier cette richesse. J'ai bien peur d'avoir laissé un cadeau empoisonné à mes enfants qui devront peut-être délaisser le métier.»

Crainte, colère, indignation. Voilà ce que ressentent les quelque 800 pêcheurs de crabe du sud du golfe du Saint-Laurent qui ont très mal accueilli — les bateaux et usines incendiés à Shippagan en témoignent — le plan de pêche présenté vendredi dernier par le ministre fédéral des Pêches, Robert Thibault, à peine trois jours avant que ne soit prévu le début de la saison de pêche.

La raison de cette grogne? C'est que tout en réduisant le quota de prises permises de 22 000 tonnes à 17 000 tonnes dans la zone 12 (qui touche entre autres la péninsule acadienne, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine), le ministre Thibault a décidé d'attribuer de façon permanente 27% du marché du crabe des neiges aux Premières Nations (10,35%), aux pêcheurs de morue et de homard (12,64%) et aux pêcheurs de

la zone 18 en Nouvelle-Écosse (3,37%), où le crabe se fait plutôt rare cette année. Cette mesure signifie que 110 embarcations seront ajoutées aux 160 bateaux de pêche traditionnelle de crabe. Ce que n'acceptent d'aucune façon les pêcheurs de crabe, qui ont décidé de boycotter la saison de pêche.

«Qu'arrivera-t-il lors de saisons creuses, pourrions-nous survivre? se demande Joël Gionet, président de l'Association des crabiers acadiens, qui précise que les quotas peuvent descendre jusqu'à 6000 tonnes par année. Nous disons oui au partage temporaire, quand l'abondance des ressources — au moins 20 000 tonnes pour qu'un bateau rapporte 500 000\$ et assurer sa stabilité — le permet. Si les *joueurs* sont trop nombreux, ça peut mettre l'industrie par terre et épuiser la ressource jusqu'à un point de non-retour.»

Voir CRABES en B2

VINCENT MARISSAL

vmarissa@lapresse.ca

Les poissons de la colère



Par manie de trouver des diminutifs à tout mot de quatre lettres et plus — et aussi un peu par pudeur — les anglophones parlent du « f-word » plutôt que de prononcer le vilain mot en public. Sur la scène politique nationale, on devra bientôt parler du « c-word ». « C » pour Constitution, mais ne le dites pas trop fort, on vous regarderait comme si votre téléphone cellulaire sonnait entre deux vers de Cyrano au théâtre.

Le premier ministre de Terre-Neuve, Roger Grimes, n'a pas hésité, lui. Il a sonné une cloche retentissante jeudi en exigeant qu'Ottawa rouvre la Constitution pour revoir le partage de la gestion des pêches. L'effet n'a pas tardé. Horrifié, Stéphane Dion a répliqué dans l'heure suivante que son gouvernement n'avait pas reçu de la population le mandat de rouvrir cette boîte de Pandore qu'est la Constitution canadienne.

Dans le reste du Canada, M. Grimes n'a pas récolté beaucoup d'appuis de ses collègues premiers ministres, outre l'Albertain Ralph Klein qui est d'humeur à en découdre avec le gouvernement fédéral ces temps-ci. De toute évidence, 11 ans après le référendum de Charlottetown, le Canada ne s'est pas remis du traumatisme constitutionnel.

Bien sûr, on pourra accuser le premier ministre libéral de Terre-Neuve de sombrer dans des manoeuvres bassement électoralistes en jouant des biceps devant Ottawa, lui qui doit aller prochainement en élection et qui traîne la patte dans les sondages. Mais sa spectaculaire montée de nationalisme démontre aussi deux choses : le

gouvernement Chrétien, en 10 ans de règne, n'aura pas su régler l'épineux dossier des pêches dans l'Atlantique, pas plus qu'il n'aura appris à se montrer plus flexible envers les provinces.

L'appel à la désobéissance civile du premier ministre Grimes (qui a implicitement invité les pêcheurs à défier le moratoire fédéral sur la pêche à la morue en disant que son gouvernement n'aiderait pas Ottawa à faire respecter la loi) était certes déplacé, mais la réaction du gouvernement Chrétien n'avait rien pour calmer le jeu. Que Jean Chrétien dénonce les propos « irresponsables » de Roger Grimes, c'est une chose. Mais c'en est une autre d'entendre son ministre des Pêches, Robert Thibault, menacer d'envoyer des destroyers et des avions de surveillance contre un ou deux capitaines délinquants partis à la recherche de la morue perdue. La dernière fois qu'Ottawa a sorti l'artillerie lourde dans ses eaux territoriales, c'était en 1995 contre les bateaux-usines espagnols accusés de surpêche dans nos bancs de poisson.

Pendant ce temps-là, à 500 kilomètres au sud-ouest de Terre-Neuve, la guerre du crabe fait rage entre Blancs et autochtones pour un énième printemps de suite (avant, c'était le homard) à cause du régime de quota imposé par Ottawa. Décidément, le gouvernement fédéral nage en eau trouble dans l'Atlantique. C'est à croire que les libéraux de Jean Chrétien n'ont rien retenu des leçons

électorales dont ils ont souffert dans ce coin de pays.

Frustrés des politiques de pêche et des compressions draconiennes au régime d'assurance-emploi (deux dossiers indissociables dans l'Est), les électeurs des quatre provinces de l'Atlantique se sont vengés des libéraux en 1997 en faisant chuter le nombre de leurs députés de 31 à 11 (sur un total de 32). Les libéraux ont repris une partie du terrain perdu en remportant 19 sièges en 2000, mais la marée qui s'annonce pour les prochaines élections risque d'emporter de nouveau plusieurs députés libéraux. Surtout contre un NPD ragaillardisé par son nouveau chef, Jack Layton, et le Parti conservateur dirigé (vraisemblablement) par un Néo-Écossais, Peter McKay.

Mais Jean Chrétien ne sera plus là, c'est donc Paul Martin qui devrait s'inquiéter.

Dans le contexte, la pêche à la morue n'est qu'un prétexte pour exprimer haut et fort une frustration bien plus profonde. Le secteur touché par le moratoire sur la morue ne représente que 20 millions annuellement sur les 1,8 milliard de revenus de l'industrie de la pêche dans l'Atlantique. De plus, Ottawa débloque 44 millions en mesure d'aide d'urgence aux quelque 900 pêcheurs frappés par le moratoire. Comme le disait la chanson : on fait ce qu'on peut, mais y'a la manière.

La frustration envers le gouvernement central n'est d'ailleurs pas unique à Terre-Neuve ou au Nouveau-Brunswick. Depuis le début de l'ère Chrétien, et c'est encore plus vrai en fin de mandat, les provinces accusent Ottawa de paternalisme, quand ce n'est pas carrément de mépris. Les récriminations du genre ne sont pas le seul apanage des gouvernements péquistes.

C'est vrai aussi en Alberta, où on digère mal les pilules de Kyoto et du partage des ressources énergétiques. Ralph Klein, le doyen des premiers ministres au pays, a relancé récemment l'idée d'ériger un « mur coupe-feu » (firewall) autour de l'Alberta pour la protéger d'Ottawa.

D'un océan à l'autre, à l'exception du Québec, le fameux registre fédéral des armes à feu fait rager les provinces. Sans oublier le déséquilibre fiscal et le sous-financement en santé, deux chevaux de bataille communs à toutes les provinces contre Ottawa.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Jean Chrétien laissera en février prochain la maison canadienne quelque peu en désordre.

Voilà une bien mauvaise nouvelle (ou un beau défi, c'est selon) pour Paul Martin. Un des principaux piliers de sa campagne à la direction du Parti libéral est justement de relancer le Canada sur des relations plus harmonieuses avec les provinces.

En attendant l'arrivée du nouveau premier ministre, les provinces ne se gênent pas pour crier leur mécontentement envers Ottawa. Et pour allonger leur liste d'épicerie.



Samedi dernier à Shippagan : des pompiers tentent d'éteindre un incendie allumé sur un bateau par des pêcheurs en colère.

CRABES

Suite de la page B1

C'est ce qu'appréhende Sébastien Chiasson, pêcheur âgé de 21 ans, dont la famille vit de cette ressource depuis au moins quatre générations. « Il est prévu que je prenne la relève de mon père dans quelques années, mais je commence à croire que je devrai faire autre chose. Mais quoi ? Il n'y a pas d'emploi ici et mon métier, c'est la pêche », dit le jeune homme, rencontré à La Mecque. Ce qu'on défend aujourd'hui, c'est notre patrimoine familial. Je suis prêt à tout, même à faire une croix sur la saison de pêche, pour garantir la survie de notre entreprise. »

Marcel Duquay, de St-Raphaël-sur-Mer, va plus loin : il se dit prêt à mourir pour la survie de la pêche traditionnelle. Fils de Théotime, il pêche le crabe depuis 24 ans, son dos usé et ses doigts cicatrisés en témoignent. « Je n'ai pas dormi depuis dimanche. Ça me déchire de voir où nous en sommes rendus. »

« Je n'ai pas dormi depuis dimanche. Ça me déchire de voir où nous en sommes rendus. »

Avis partagés

Les avis sur la crise actuelle sont partagés chez les 2800 citoyens de Shippagan, où la pêche au crabe représente 50 % de l'économie locale. Dans les quelques commerces de la rue Principale, les conversations entre clients s'enflammaient facilement cette semaine. Le seul sujet de conversation : les crabiers, que certains trouvent trop gourmands et que d'autres félicitent pour leur courage. Les tensions sont telles que certains voisins, l'un pêcheur côtier, l'autre pêcheur de crabe, hésitent maintenant à fraterniser.

Reste que le saccage de samedi dernier est décrié par tous : commerçants, associations de pêcheurs, travailleurs d'usine de transformation, élus municipaux. Même le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, a tenu à dénoncer publiquement ces crimes « injustifiables et regrettables qui méritent d'être punis ».

Afin d'éviter que la situation ne dégénère (encore plus), des dizaines de policiers ont été appelés en renfort dès samedi. Cette semaine, on les trouvait à tous les coins de rue, sur le quai, à l'aréna (où ils ont établi leur quartier général) et parfois dans le ciel, à bord d'un hélicoptère.

« Jamais nous n'avons vécu une crise de cette ampleur », a dit le

maire de Shippagan, Raymond Haché, des trémolos dans la voix, qui a appelé les pêcheurs de crabe à retourner en mer. « Sinon, nous y passerons tous. » Les travailleurs d'usine de transformation de la péninsule et de Gaspésie écotent déjà. Plusieurs, comme Monique (nom fictif), n'ont aucun revenu depuis une semaine. Il ne reste plus qu'un tas de ferraille de l'usine, brûlée samedi, où elle est supposée travailler depuis lundi. « C'est très difficile d'accepter de perdre son emploi à un an de la retraite, confie-t-elle, tenant d'une main un bonnet de plastique sur sa tête, alors qu'une pluie froide tombait du ciel. Je n'ai pas de mari et j'ai une maison à payer. »

Amérindiens

Les Amérindiens, touchés par les récents saccages, s'impatientent. Les pêcheurs de morue encore plus. Touchés par un moratoire annoncé il y a deux semaines, ils comptaient sur le crabe pour se remettre à flot. Ils sont plutôt confinés à la rive, sous les pressions des pêcheurs de crabe. « Les crabes des côtes deviennent matures plus vite. Dans quelques semaines, ils n'auront plus de valeur », dit Réginald Comeau, porte-parole de l'Union des pêcheurs des Maritimes, qui compte 2000 pêcheurs côtiers. Ils ont une mine d'or entre les mains, ils doivent partager. »

Les pêcheurs de crabe n'ont pas dit leur dernier mot. Le vieux loup de mer non plus.

La pêche dans le Golfe : disparaîtra ou pas ?

SOPHIE ALLARD

Les pêcheurs, hommes au coeur solide, ont l'habitude de braver la tourmente. Le prochain ouragan risque cependant de frapper fort et de laisser chez eux de profondes cicatrices : des pêcheurs devront être sacrifiés pour la survie de la pêche.

Au-delà des émeutes et des chamailleries entre pêcheurs, la question se pose : y aura-t-il encore des bateaux de pêche au large des côtes de Québec et des provinces maritimes dans quelques décennies ? « Il est clair qu'on ne peut continuer de cette façon, des joueurs devront tomber, indique Jean-Claude Brêthes, professeur à l'Institut des sciences de la mer de l'Université de Rimouski. Les ressources de la mer manquent et, malheureusement, on ne peut plaire à tous. »

La grave erreur qu'ont faite les populations des régions côtières, croit le spécialiste, c'est d'avoir opté pour la pêche comme seule industrie, de laquelle ils sont aujourd'hui complètement dépendants. « En situation de crise, c'est désastreux et ça donne ce que l'on voit aujourd'hui », dit M. Brêthes, en faisant référence aux émeutes de Shippagan et au boycott de la pêche du crabe.

Dans une région où 50 % des gens vivent de la pêche et où 16,2 % de la population est sans emploi, les pêcheurs n'ont pas d'autre solution que de se battre pour gagner leur croûte. Les travailleurs d'usine de transformation, dont plusieurs sont âgés et sans instruction, sont encore plus mal pris.

Selon Maurice Beaudin, directeur adjoint de l'Institut canadien de développement régional de l'Université de Moncton, « les pêcheurs, en collaboration avec les gouvernements, doivent se prendre en main et diversifier leur économie, dit-il. Plus qu'un manque de ressources, le problème fondamental de l'industrie tient plutôt dans

l'incapacité des entrepreneurs du coin de s'adapter au marché international. »

Si les poissons de fond — morue, flétan noir et plie — sont en danger, ce n'est pas le cas des crustacés, précise M. Brêthes. Sur les deux milliards qu'a rapportés l'industrie de la pêche en 2000 au Canada, 500 millions sont directement sortis des filets de pêcheurs de homard. La pêche au crabe a rapporté 460 millions et les pétoncles, 120 millions. La morue vient loin derrière avec 75 millions.

Dans la péninsule acadienne, la pêche au crabe rapporte en moyenne 94 millions chaque année et emploie 4000 travailleurs, un nombre appelé à diminuer considérablement. « Il faut sortir au plus vite les travailleurs des usines de transformation, dit Jeannine Paulin, présidente de l'Association des travailleurs d'usine, dont 1800 vivent du crabe. En raison d'un marché qui préfère le frais et de la technologie qui remplace la main-d'oeuvre, le manque d'emploi est déjà criant. »

C'est ce qu'essaie de faire le gouvernement en lançant différents programmes d'emploi dans la région. « Notre travail, avec les gens de la communauté, c'est de voir à la diversité de l'économie de la péninsule acadienne, a dit à La Presse Bernard Lord, premier ministre du Nouveau-Brunswick, en marge d'une conférence de presse mercredi. Ça prend plus qu'un mois, qu'une année, qu'un mandat. Mais l'effort doit être constant. »

Les solutions ? Arriver à une entente de cogestion remodelée à long terme pour la pêche au crabe, diversifier les produits offerts et, surtout, créer des emplois dans le domaine manufacturier et des services.

« Il faudra un important changement de mentalité, dit Maurice Beaudin. Pour survivre, les Acadiens et autres côtiers devront innover, foncer et arrêter de se chamailler. »

Une histoire de pêche

- 1968**
 - Début difficile de la pêche au crabe, vendu 5 cents la livre. Boom du hareng.
- 1972**
 - Crise du poisson de fond en raison de la surpêche.
- 1989-1993**
 - Crise du crabe. Certains pêcheurs gagneront moins de 3000\$ par année.
- 1992**
 - Moratoire sur la morue
- 1995**
 - Sommet inégalé de la pêche au crabe, qui rapporte 166 millions dans le sud du golfe. Les Japonais, où l'économie se porte à merveille, paient 4\$ la livre alors que la moyenne est de 2,50\$.
- 1996**
 - Manifestations des pêcheurs côtiers, tentés par le crabe. Émeutes des pêcheurs de crabe.
- 1997-2001**
 - Entente de cogestion qui sous-tend un partage temporaire, un investissement de l'industrie dans la recherche scientifique et la gestion des ressources pour sa viabilité. À ce moment, quelque 45 embarcations s'ajoutent aux 160 déjà sur l'eau.

- 1999**
 - Arrêt Marshall de la Cour suprême, selon lequel les Amérindiens doivent pouvoir pêcher le crabe de façon à assurer leur subsistance. On procède à un rachat de permis. On compte 11 communautés autochtones au Nouveau-Brunswick.
- 2001-2002**
 - Nouveau ministre des Pêches, entente de cogestion temporaire. L'industrie du crabe va très bien : contingent de 22 000 tonnes.
- 2003**
 - Plan de pêche d'Ottawa contesté par des pêcheurs de crabe de la zone 12 qui boycottent la pêche. On y compte : 160 embarcations, dont 76 navires semi-hauturiers au Nouveau-Brunswick, 45 au Québec, 2 en Nouvelle-Écosse et 37 petites embarcations de l'Île-du-Prince-Édouard.
 - La ressource s'épuise sur la Basse-Côte-Nord où la pêche est fermée, dans l'estuaire de Rimouski et à Sept-Îles.
- 2005**
 - Les scientifiques prévoient que la biomasse du crabe commencera à baisser. Le crabe a un cycle de 10 ans.

| CÔTE D'IVOIRE |

Voyage au pays des rebelles



Soldats des forces rebelles en Côte d'Ivoire.

Photo CP/CHRISTINE NESBITT ©



ANDRÉ NOËL
envoyé spécial
EN CÔTE D'IVOIRE

19 septembre 2002 : des rebelles tentent de renverser le gouvernement de Côte d'Ivoire. Ils échouent, mais prennent le Nord et l'Ouest. Malgré les trêves, dont la dernière vient tout juste d'être signée, les combats se poursuivent. Ils risquent d'embraser toute

l'Afrique de l'Ouest. Fin avril, La Presse s'est rendue à Bouaké, la principale ville tenue par les insurgés.

Sandales de caoutchouc aux pieds, casquette vissée sur la tête, le jeune garçon s'approche de la voiture d'un pas indolent. Il pourrait ressembler à un adolescent sortant d'une polyvalente de Montréal s'il ne portait pas cette kalachnikov en bandoulière. Les yeux rougis par la fatigue — ou la marijuana — il penche son visage imberbe vers la fenêtre, nous dévisage et nous fait signe de sortir.

Son camarade fouille le coffre pendant qu'il se tient en retrait, l'œil morne. Son supérieur — treillis, béret bleu et bottines de cuir — examine nos papiers puis s'éloigne vers une hutte en composant un numéro sur son téléphone portable. Près de lui, une dizaine d'hommes se balancent sur des chaises de bois. Avachi sur un lit de camp, un géant fume en remuant ses orteils. Bienvenue en territoire rebelle.

En cette fin d'avril, la chaleur, intense, semble figer le paysage et les gens. L'humidité est telle qu'on ne respire même pas. Mais l'immobilité est illusoire. Officiellement, la Côte d'Ivoire s'est engagée dans un processus de «réconciliation nationale». En vérité, chacun met à profit la trêve pour s'armer en vue de futurs combats.

Au bout d'un quart d'heure, le commandant au béret bleu nous remet nos papiers. Notre chauffeur roule à peine un kilomètre que nous sommes à nouveau interceptés. Jusqu'à Bouaké, capitale du Mouvement patriotique de la Côte d'Ivoire (MPCI, principal parti rebelle), nous compterons une dizaine de barrages, parfois décorés de fétiches et de talismans. Sans compter les barrages du gouvernement et des forces de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), chargées d'assurer la paix.

«Ces gars du MPCI m'énervent: on se demande s'ils ne vont pas tirer pour rien, murmure Jean-Claude Kondo, un journaliste d'Abidjan qui m'accompagne. Regarde ceux-là, ajoute-t-il en montrant du regard des rebelles hauts comme trois pommes. Ce sont des enfants soldats.»

Combats de rue

Jean-Claude Kondo, 31 ans, est né et a grandi à Bouaké, la deuxième ville du pays, située à 300 kilomètres au nord d'Abidjan, la métropole en bord de mer. Il y était en visite fin décembre. Les combats faisaient rage. Une femme s'est écroulée devant lui, frappée en plein ventre par une balle perdue. Les échanges de tirs de gros calibre faisaient vibrer le sol et les murs. La ville comptait 600 000 habitants : au moins la moitié d'entre eux ont fui.

À l'avant-dernier barrage, un rebelle s'assoit dans notre voiture, la mitraille entre les genoux. Nous entrons dans une ville déserte. Notre «gardien» nous dirige vers l'école d'infirmerie, transformée en quartier général du MPCI. Nouvelle fouille. Encore l'attente. Enfin, nous obtenons l'autorisation de circuler.

Aucune voiture ne roule dans les vastes artères sauf, parfois, un véhicule marqué aux couleurs du MPCI, bondé de jeunes gens armés. Tout est fermé, cadenassé, barré: les banques, les magasins d'alimentation, les pharmacies. Des femmes et des enfants sont accroupis à l'ombre des manguiers. Des hommes marchent lentement, on ne sait vers où. Seul l'hôpital semble ouvert: une équipe de Médecins sans frontières soigne les blessés qui continuent d'affluer.

Jean-Claude Kondo nous amène à la maison de son frère, un enseignant. Il pousse la porte du jardin et celle de la maison : il ne reste plus rien, sauf un canapé défoncé. «Trop lourd pour les pillards... Ceux qui ont fui ont tout perdu», explique-t-il.

Dans la rue, il croise une amie d'enfance, Nathalie Kouamé, dans la jeune trentaine. À côté d'elle, son petit garçon a le ventre ballonné, symptôme bien connu de la malnutrition. «On n'a pas d'argent, il n'y a rien à manger», confie Nathalie. Jean-Claude, dont le visage s'est fermé, glisse un billet dans sa main et nous entraîne plus loin.

Détritus

Ailleurs, la scène n'est pas plus gaie. Une femme fouille dans un tas de débris. Les gens nous regardent passer, sans expression. Personne ne semble même avoir la force de mendier. Nous arrêtons dans un des rares restaurants : nous sommes les seuls clients. Des nuages de mouches tournent autour de nous et se posent sur notre plat, un ragoût de rongeur qui baigne dans une sauce aux piments.

«Faisons un tour à la prison», suggère Jean-Claude. Surprise: les miradors sont vides. Les postes de gardiens ont été incendiés, comme en témoignent les murs couverts de suie. Le portail de fer s'ouvre sur une vaste cour où poussent les herbes et les fleurs. Le silence est interrompu par des chants d'oiseaux. Soudain, nous entendons un murmure: un homme, habillé d'un short, se rafraîchit à la fontaine. Jean-Claude l'appelle. Il vient vers nous avec l'air apeuré d'un animal pas tout à fait apprivoisé.

Il s'appelle Diarra Mamadou et a 33 ans. Il avait écopé d'une peine d'emprisonnement de 20 ans, pour un délit mineur dit-il. Le 7 octobre, les rebelles ont envahi la prison. Les

gardiens ont fui. Les 1883 prisonniers ont été libérés. Plusieurs d'entre eux ont pris les armes, certains pour combattre, la plupart pour rançonner les citoyens.

Diarra, manifestement affaibli par la maladie, n'a nulle part où aller. Il n'a pas la force de se battre et de piller. «Je n'ai pas de papier d'identité, explique-t-il. Je me nourris de mangues.» En bordure des rues, les branches des manguiers sont dépouillées, mais ici, elles ploient sous le poids des gros fruits mûrs que seul Diarra cueille. Ce qui n'empêche pas ses côtes de saillir sur son torse décharné.

Les causes de la rébellion

Le soleil décline à l'horizon. Mieux vaut quitter la ville et franchir les barrages avant la tombée de la nuit. Nous retournons au QG du MPCI. L'adjudant Antoine Beugré nous a promis une entrevue. Nous l'attendons dans une pièce aérée par un ventilateur. Un grand jeune homme entre bientôt et nous sert la main. Je lui demande d'expliquer les causes de la rébellion.

«Première cause : les problèmes militaires», répond l'adjudant Beugré dans un français châtié. La veille de Noël 1999, des mutins de l'armée ivoirienne participent au putsch du général Robert Gueï et destituent le président Henri Konan Bédié. Mais le général Gueï les écarte du pouvoir. Ils tentent à leur tour des coups d'État, notamment contre le successeur du général, l'actuel président Laurent Gbagbo. Les coups échouent: une partie des mutins se réfugient au

Burkina Faso, puis reviennent en force en septembre dernier.

«Deuxième cause : le gouvernement a adopté une loi sur l'identification des Ivoiriens qui, en pratique, a exclu des millions d'Ivoiriens de leur nationalité. L'ensemble de la population du Nord a été identifiée comme étrangère. On estime qu'aux élections régionales de 2002, près de la moitié des Ivoiriens qui avaient pourtant déjà été inscrits sur les listes électorales ont été privés du droit de vote.»

La troisième cause — les conflits sur la terre — est liée à la deuxième. Le gouvernement de Laurent Gbagbo a volontairement attisé les tensions ethniques, accuse l'adjudant Beugré. «On a dit que les Ivoiriens originaires du Nord qui vivaient dans le Sud devaient retourner chez eux, c'est-à-dire au Burkina Faso, au Mali, au Niger. Pourtant, ce sont eux qui travaillaient la terre depuis l'indépendance, en 1960!»

Selon lui, l'armée ivoirienne n'a rien fait pour protéger ces «nordistes» contre les exactions commises par les groupes originaires du Sud. Leurs cases ont été brûlées et ils ont été chassés des terres qu'ils occupaient depuis des années, sans que les forces gouvernementales interviennent.

Mais les forces rebelles ne se comportent pas non plus comme de gentils petits scouts. Dans un rapport publié en février, Amnesty internationale accuse le MPCI d'avoir exécuté une soixantaine de gendarmes et une trentaine de leurs enfants à Bouaké du 6 au 9 octobre, alors que ces gendarmes avaient déposé les armes.

Ici comme ailleurs en Afrique, il n'est pas aisé de distinguer combats pour la justice et bagarres de brigands. Une seule chose est sûre : le continent noir s'enfoncé lentement dans l'anarchie. Semblable à l'har-mattan, ce vent chaud du Sahara, le souffle de la guerre n'épargne aucune oasis de paix.

André Noël s'est rendu en Côte d'Ivoire à l'invitation d'une ONG canadienne, Journalistes pour les droits humains, et d'une ONG suisse, Media Action International, organisateurs d'un séminaire sur les médias ivoiriens et la réconciliation nationale. Un dossier sera publié sur les médias ivoiriens dans La Presse, le mercredi 14 mai.

Trêves et combats

Les trêves et les combats se sont succédés en Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre dernier. Chronologie des événements cette année :

► **Janvier** : Signature d'un accord à Marcoussis, près de Paris, qui prévoit le maintien au pouvoir du président Laurent Gbagbo, mais ouvre le gouvernement à des ministres rebelles. La garnison française déjà en place est portée à 3000 hommes : elle s'interpose entre les parties.

► **Février** : Le Conseil de sécurité de l'ONU entérine les Accords de Marcoussis. Le président Gbagbo, bien que signataire, dit qu'ils violent la constitution du pays. Des escadrons de la mort sèment la terreur. L'ONU affirme dans un rapport qu'ils sont proches du pouvoir.

► **Mars** : Le Conseil de sécurité condamne le recrutement de mercenaires, tant par le pouvoir que par les rebelles. Des mercenaires gouvernementaux pilotent des hélicoptères Mi-24, de fabrication soviétique, qui font de nombreux morts dans la population civile.

► **Avril** : L'envoyée spéciale de l'ONU en Côte d'Ivoire, la Canadienne Carolyn McAskie, demande 86 millions de dollars pour faire face de façon urgente à la crise qui touche la Côte d'Ivoire, le Liberia, la Guinée et d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. Selon l'ONU, les combats en Côte d'Ivoire ont fait des centaines de morts et provoqué le déplacement de 1 million de personnes, dont 400 000 vers les pays voisins.

► **Mai** : Signature d'un cessez-le-feu intégral, comme préalable au déploiement d'une future force de sécurité quadripartite : armée française, forces gouvernementales, soldats de paix ouest-africains et combattants rebelles. Mais le nouvel homme fort de la zone rebelle de l'Ouest, Chérif Ousmane, déclare qu'il cessera les hostilités seulement lorsqu'il aura reconquis les villes reprises par les forces gouvernementales. Les ministres clés de la Défense et de l'Intérieur, qui devraient provenir du camp rebelle, ne sont toujours pas nommés.

Repères

► **Superficie** : 322 465 km² (un peu plus petit que l'Allemagne).

► **Population** : 16 millions d'habitants, dont 4 millions dits «étrangers».

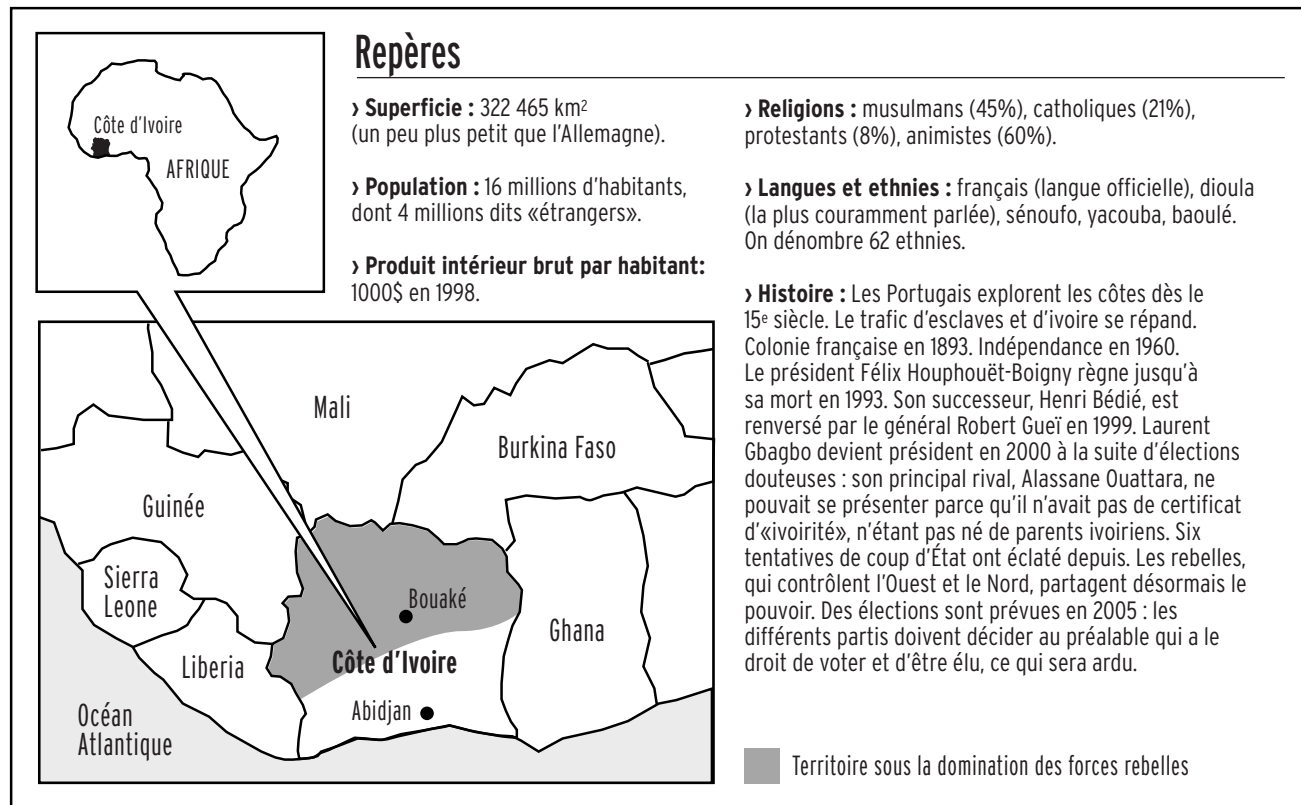
► **Produit intérieur brut par habitant** : 1000\$ en 1998.

► **Religions** : musulmans (45%), catholiques (21%), protestants (8%), animistes (60%).

► **Langues et ethnies** : français (langue officielle), dioula (la plus couramment parlée), sénoufo, yacouba, baoulé. On dénombre 62 ethnies.

► **Histoire** : Les Portugais explorent les côtes dès le 15^e siècle. Le trafic d'esclaves et d'ivoire se répand. Colonie française en 1893. Indépendance en 1960. Le président Félix Houphouët-Boigny règne jusqu'à sa mort en 1993. Son successeur, Henri Bédié, est renversé par le général Robert Gueï en 1999. Laurent Gbagbo devient président en 2000 à la suite d'élections douteuses : son principal rival, Alassane Ouattara, ne pouvait se présenter parce qu'il n'avait pas de certificat d'«ivoirité», n'étant pas né de parents ivoiriens. Six tentatives de coup d'État ont éclaté depuis. Les rebelles, qui contrôlent l'Ouest et le Nord, partagent désormais le pouvoir. Des élections sont prévues en 2005 : les différents partis doivent décider au préalable qui a le droit de voter et d'être élu, ce qui sera ardu.

■ Territoire sous la domination des forces rebelles





LES GRANDS DÉFIS DU

Ils sont partis. Une semaine après leur prestation de serment, huit ministres se retrouvent en piste pour une véritable course à obstacles. Maintien du déficit zéro, « réingénierie » de l'État, rééquilibrage des transferts fédéraux et virage en épingle sur la route des défusions. Huit photos de coureurs prises à l'approche des haies.

Textes de
DENIS LESSARD
et MARIO CLOUTIER

ÉDUCATION

Faire plus avec moins



Pierre Reid

L'ancien recteur de l'Université de Sherbrooke et nouveau ministre de l'Éducation, Pierre Reid, a été présenté par le Parti libéral en campagne électorale comme un supergestionnaire. Il devra vite en faire la preuve aux commandes du second portefeuille de l'État québécois.

Toute son expertise sera sollicitée lors de la commis-

sion parlementaire qu'il promet de tenir rapidement sur le financement des universités québécoises. Au centre des discussions : l'épineux dossier du gel des droits de scolarité.

Même si le ministre assure que la question est réglée et que le gel sera maintenu, il sera sans doute sensible aux demandes des dirigeants universitaires. D'autant plus que le PLQ n'a pas de gros cadeaux pour les universités : il a prévu une maigre somme de 240 millions de plus en six ans pour l'enseignement supérieur.

Selon l'opposition péquiste, les hausses de budget globales prévues par le plan d'action libéral en éducation, 1,6 milliard en six ans, parviendront difficilement à couvrir l'augmentation annuelle des coûts de système. Tout cela dans un contexte où les négociations sur l'équité salariale — touchant beaucoup les enseignants —, ainsi que sur le renouvellement des conventions collectives ne sont pas terminées.

La majorité des engagements libéraux ne seront réalisés que l'an prochain, une fois que le gouvernement aura stabilisé sa situation financière. Et le défi sera de taille.

Avec les libéraux au pouvoir, les enfants devront passer plus de temps en classe, soit une heure et demie de plus par semaine. Ils apprendront l'anglais dès la première année. Ils feront davantage leurs devoirs à l'école, avec des programmes d'aide aux devoirs, et devront mieux réussir en général, mais plus particulièrement en français.

Au secondaire, M. Reid doit renforcer la lutte contre le décrochage scolaire, en plus de raffermir les ponts entre les entreprises et l'école. Cette mission se poursuivra au cégep et à l'université. Objectif : former davantage de diplômés prêts à prendre leur place dans un marché du travail en mutation.

Mais toutes ces initiatives coûteront de l'argent. Où le prendre ? C'est sans doute ce à quoi pensait le premier ministre Charest quand il a demandé à Pierre Reid d'aider « nos jeunes à décrocher leurs rêves ».

À surveiller :

Dans les prochaines semaines, le ministre Reid recevra, lira et procédera à l'approbation des programmes pour la réforme au secondaire, reportée jusqu'en 2005.

INDUSTRIE ET COMMERCE

Alléger l'État



Michel Audet

Au fil des ans, il a vu défiler pas mal de ministres. Raymond Garneau, Jacques Parizeau, Daniel Johnson et Gérald Tremblay. Après avoir fait pendant près de 30 ans la navette entre les Finances et l'Industrie et le Commerce, l'ancien sous-ministre Michel Audet s'assoit depuis deux semaines sur la chaise de ses anciens patrons.

Naturellement, le poste qu'on lui a confié, le Développement économique, couvre la quasi-totalité de ses anciens champs d'influence. Ministre plénipotentiaire des politiques économiques, de l'industrie au tourisme, en passant par le développement régional, Michel Audet a aussi la responsabilité de l'allègement réglementaire — l'un des problèmes qui lui faisait péter les plombs quand les milieux d'affaires l'avaient désigné comme porte-parole de choc, comme président de la Chambre de commerce du Québec.

Bien vite il est allé chercher, comme sous-ministre, un vieux collègue de la haute fonction publique québécoise, Jean Pronovost, qui avait déjà eu le mandat de sabrer la jungle des règlements et des normes gouvernementales.

Dès sa première entrevue, il prévenait qu'il ne pourrait pas répéter ses prises de position plutôt radicales des jours tout récents où il présidait la Chambre de commerce du Québec.

« C'est certainement pas un gars de gauche... mais il est parlable », observe Henri Massé. Pendant des mois à la Chambre de commerce du Québec, Michel Audet a mené une croisade contre l'assujettissement de la machinerie de production au décret de la construction. Le ministre Audet était passablement plus nuancé. « Quand il a dit : « je change de chapeau », le téléphone a beaucoup sonné au bureau », observe Gilles Taillon, du Conseil du patronat.

C'est Michel Audet qui a fait le premier geste délicat du nouveau gouvernement Charest — les 16 sous-ministres au développement régional ont vu la structure mise en place sous l'ancien ministre Yvon Picotte abandonnée.

Le ministre Audet aura fort à faire pour rééquilibrer les finances publiques. Il est responsable de la Société générale de financement et d'Investissement Québec, le canal par lequel investissent chaque année quelque trois milliards de subventions et d'aide fiscale aux entreprises, des dépenses que le Parti libéral promettait de sabrer.

Déjà, la SGF et Investissement Québec sont sur la sellette depuis l'arrivée de Michel Audet.

Mais Henri Massé précise : « On n'a pas à subventionner n'importe quoi, mais il ne se passe pas un mois sans que des gens des régions nous appellent en détresse parce qu'ils craignent le départ d'une entreprise. Sans des programmes d'aide costauds, ces compagnies s'en vont aux États-Unis », prévient-il.

À surveiller :

Des « réalignements de carrière » sont à prévoir dans les prochaines semaines, alors que les libéraux pourraient changer les têtes dirigeantes de certaines sociétés d'État, comme la SGF.

JUSTICE

Les victimes d'abord



Marc Bellemare

Plusieurs ont décrit Marc Bellemare comme l'homme d'une seule cause, celle des victimes de la route. Mais à Québec, tout le monde sait que l'avocat intervient sur toutes les tribunes depuis des années pour défendre toutes les veuves et tous les orphelins, qu'ils soient victimes d'actes criminels, d'accidents de travail, des errances de l'administra-

tion ou des retards de la justice.

D'ailleurs, lors de sa prestation de serment, le premier ministre Jean Charest lui avait donné un mandat plutôt large qui ne mentionnait même pas la cause particulière des criminels de la route, mettant plutôt l'accent sur la justice administrative.

« Vous avez une lourde responsabilité, de rendre la justice plus accessible. Et il y a un enjeu qui vous tient à cœur, c'est celui de la réforme des tribunaux administratifs. Vous avez maintenant le mandat d'entreprendre la réforme que vous nous avez proposée », a indiqué M. Charest le 29 avril.

Pourtant, le nouveau ministre libéral n'a pas tardé à faire parler de lui cette semaine en annonçant son intention ferme d'aller de l'avant avec l'engagement du PLQ, pris l'automne dernier, de permettre aux victimes de la route de poursuivre, au civil, les chauffards qui ne seront plus indemnisés.

Le ministre de la Justice déposera ce printemps un projet de loi, pour adoption à l'automne, qui causera une première brèche importante dans le *no-fault* de la Loi sur l'assurance automobile, un héritage de Lise Payette remontant à 1978.

« Celui qui se blesse en commettant un crime ne devrait pas recevoir d'indemnités », a déclaré cette semaine le procureur général. Les criminels de la route n'ont qu'à bien se tenir... Le *no-fault* et les dirigeants de la SAAQ aussi ! En octobre 2001, le coloré avocat a qualifié les dirigeants de la société d'intégristes et de talibans du *no-fault* !

En 1999, M^e Bellemare avait aussi traité de « sénat du patronat » la CLP (Commission des lésions professionnelles) qui rendait trop de décisions, à son avis, à l'encontre des accidentés du travail. S'il prend aussi de front les autres dossiers de la Justice, les étincelles ne manqueront pas d'éclairer le ciel de Sainte-Foy où se trouve la tour de son ministère. L'un d'eux risque de rebondir rapidement dans sa cour : celui des éducatrices en milieu familial qui cherchent à se syndiquer.

À surveiller :

Le ministre Bellemare devra décider d'ici quelques semaines s'il compte en appeler de la décision du Tribunal de travail permettant la syndicalisation des éducatrices en milieu familial. En tenant compte des nouvelles places de garde à créer, la facture pourrait s'élever à 175 millions.

CONSEIL DU TRÉSOR

Les cordons de la bourse



Monique Jérôme-Forget

La Grande-Bretagne a eu sa Dame de fer avec Margaret Thatcher. Le Québec ne sera pas en reste avec Monique Jérôme-Forget. Dans ses dernières interventions à l'Assemblée nationale, comme critique des Finances, l'automne dernier, elle avait d'une main assurée taillé en pièces le président de Loto-Québec, Gaétan Frigon, qui a démissionné dans les heu-

res qui ont suivi.

« J'ai bien l'impression qu'elle va être pas mal raide », prédit déjà Henri Massé, le patron de la FTQ, qui se dit « inquiet du discours néolibéral assez musclé » de celle qu'il avait connue comme présidente de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Comme les autres syndicats du secteur public, au moment des élections, la FTQ était dans le dernier droit des études sur l'équité salariale — 500 corps d'emploi sont déjà évalués, restait à quantifier la facture, de plusieurs centaines de millions, qu'on comptait présenter en juin au Conseil du Trésor. Avec l'arrivée de M^{me} Jérôme-Forget comme cèrèbre des dépenses, l'échéancier sera changé. L'échéancier seulement, espère M. Massé.

Par la suite, M^{me} Jérôme-Forget devra s'attaquer à la négociation des conventions collectives des 400 000 salariés de l'État. Les syndicats comptent déposer leurs demandes au milieu de l'automne prochain, et on s'attend à toute une année de souque à la corde.

Lors de sa prestation de serment, M^{me} Jérôme-Forget a reçu un mandat peu courant tant il paraît gigantesque : « Vous serez l'architecte du renouvellement de l'État québécois. » Jean Charest a placé la barre très haut, la « révision de tous les ministères et organismes publics » reste une grosse commande, même pour une politicienne familière avec l'administration publique.

Pour Gilles Taillon, le président du Conseil du patronat, qui, coïncidence, était un de ses vice-présidents à la CSST, le principal défi de la ministre sera cette nécessaire « réingénierie » du gouvernement. « C'est ce qui va permettre au gouvernement de donner suite à ses autres engagements, la baisse des impôts et les investissements en santé, tout passe par un État-minceur ; l'Ontario a quatre fonctionnaires pour 1000 habitants, nous, on en a 10 », observe Gilles Taillon.

Cela « va demander des mesures draconiennes », prévenait-elle déjà cette semaine en entrevue à *La Presse*. « On va les prendre. Ce n'est pas de gaieté de cœur que l'on fait ça. Quand on refuse des demandes de nos collègues, ce n'est pas avec plaisir qu'on va dire non. »

À surveiller :

La négociation des ententes sur l'équité salariale. Les négociations dans le secteur public, dès l'automne.



GOUVERNEMENT CHAREST



Photos La Presse ©

| SANTÉ |

L'urgence d'agir



Philippe Couillard

Plusieurs ministres libéraux patinent déjà à reculons devant les dossiers urgents qui s'empilent sur leur nouveau bureau. Philippe Couillard, n'a pas le choix. Le Parti libéral a promis la santé aux électeurs. Le ministre responsable du plus lourd portefeuille de l'État québécois devra agir vite et bien pour apporter des améliorations significatives aux services et aux soins.

Le premier ministre Jean Charest a été on ne peut plus clair. La réforme Rochon et les forceps du déficit zéro ont laissé le réseau de la santé dans un piètre état, répète-t-il depuis des années. Il a donc demandé au docteur Couillard de faire en sorte « que les efforts de tous et chacun, qu'ils soient médecins, infirmières, administrateurs ou employés de soutien, soient entièrement tournés vers les services aux malades et aux personnes dans le besoin. »

« Vous allez rebâtir », lui a-t-il dit lors de sa prestation de serment.

Les listes d'attente et la situation des urgences forment le gros morceau du casse-tête sur la table de travail de l'inexpérimenté ministre. Le neurochirurgien devra aussi se pencher sur le manque d'infirmières et de médecins, la mauvaise répartition des effectifs médicaux en région et le sort des deux hôpitaux universitaires à Montréal.

Et comme si ce n'était pas assez, le ministre de 46 ans devra discuter des problèmes financiers avec les dirigeants d'hôpitaux. Il est clair désormais que le déficit zéro sera entaché par les résultats budgétaires déficitaires des établissements du réseau hospitalier.

Un problème insoluble ? La priorité du gouvernement Charest est de réinvestir en santé, mais jusqu'où ? Et de quelle manière ? Comme tous ses prédécesseurs, M. Couillard devra donc, tôt ou tard, attaquer de front la question de la capacité et de la volonté de payer des Québécois.

Le ministre Couillard faire ses classes de gestionnaire très vite. Il trouvera sans doute dans sa bibliothèque ministérielle quelques rapports utiles rédigés par Michel Clair et Rolland Arpin. Il pourrait aussi consulter un ancien comptable d'Air Transat...

À surveiller :

Le ministre Couillard a promis de faire connaître ce qu'il adviendra du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) au plus tard en octobre.

| AFFAIRES MUNICIPALES |

La quadrature du cercle



Jean-Marc Fournier

Il regarde en direction de la grande ville de Montréal, tout en marchant sur une corde raide tendue entre Westmount et Saint-Bruno. Jean-Marc Fournier, le nouveau ministre des Affaires municipales sera un funambule dans les prochaines semaines. Déjà, le jeune attaché politique libéral de la commission Bélanger-Campeau en connaissait passable-

ment sur l'art des équilibristes : le gouvernement Bourassa balançait alors, quotidiennement, entre la souveraineté et le fédéralisme.

L'homme de confiance de Jean Charest s'est retrouvé avec le problème le plus épineux du début de ce mandat libéral. Le patron lui a demandé de concilier la réussite des nouvelles villes fusionnées, tout en « permettant à la démocratie de s'exprimer ». Un pari qui, pour certains, relève de l'impossible.

Le projet de loi-cadre ouvrant la voie aux défusions sera déposé en juin à l'Assemblée nationale, mais la législation ne sera pas adoptée avant l'été. C'est cette loi-cadre qui donnera le ton au processus qui s'échelonnent au cours de l'automne, estime-t-on dans le milieu municipal. Déjà le ministre Fournier a promis de tenir compte des arguments des maires, notamment de Gérard Tremblay à Montréal. Or, ce dernier vient tout juste de lancer un appel d'offres pour produire des études qui prendront trois bons mois... Rendez-vous à l'automne pour le premier grand salto du funambule.

Les portes de sortie se dessinent. On gardera la « fiscalité d'agglomération », assurant que chaque citoyen « paiera sa juste part », promet le ministre. Cependant, les pistes tracées par le rapport de Louis Bernard — le droit des arrondissements de taxer — risquent de rester lettre morte. « Un autre palier de taxation, on n'a pas besoin de cela à Québec, Gatineau ou à Saguenay », prévient à l'avance le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier.

Les villes fusionnées ont bien d'autres chats à fouetter. « Les défusions, c'est un problème pour M. Fournier, pas un défi », lance sans appel Jean-Paul L'Allier. Le nouveau ministre sera jugé sur sa capacité de « doter le gouvernement d'une politique de développement urbain ».

« Il faut que le gouvernement dise une fois pour toutes s'il considère les villes comme un tapon, un *motton* de citoyens à qui on donne des services de base, ou comme de véritables partenaires de développement économique », laisse tomber le maire L'Allier.

Parallèlement aux défusions, le ministre Fournier a une feuille de route bien remplie. Cette semaine, il a confirmé son intention d'investir 1,4 milliard en cinq ans dans les infrastructures urbaines, d'amorcer un processus de décentralisation, d'établir des contrats de ville pour les grandes agglomérations, et de simplifier les relations de travail.

À surveiller :

Le dépôt du projet de loi sur les défusions, en juin. Adoption de la loi en automne.

| EMPLOI, SOLIDARITÉ, FAMILLE |

Combattre la pauvreté



Claude Béchard

Le premier ministre Jean Charest croit au travail. Lors des élections de 1998, il en avait fait son leitmotiv dans la défaite. « Travail, travail, travail ! » avait-il alors pris l'habitude de scander à ses troupes. Et c'est par le retour au travail qu'il entend combattre la pauvreté — mandat qui vient d'incomber au jeune ministre de l'Emploi, de la Solidarité so-

ciale et de la Famille, Claude Béchard.

« Notre gouvernement va combattre la pauvreté et nous allons tout mettre en oeuvre pour que chaque citoyen puisse participer pleinement au marché du travail », a dit Jean Charest lors de la prestation de serment de son cabinet.

« C'est en participant au marché du travail qu'on peut participer pleinement à notre société. Vous allez donc faciliter la transition vers le marché du travail. »

Le travail, c'est bien mais encore faut-il que la conjoncture économique soit favorable. Or, le contexte actuel risque de jouer contre le ministre de Kamouraska-Témiscouata. La croissance ralentit et le nombre de familles vivant de l'aide sociale semble sur le point d'augmenter, après des années de baisse continue.

Il y a aussi les finances publiques. En décembre dernier, les libéraux avaient fixé le barème plancher pour les allocations d'aide sociale à 515 \$ par mois. Une facture potentielle de 300 millions pour l'État québécois.

Comme le ministre Béchard l'a vu cette semaine, son champ d'action touche aussi les travailleurs saisonniers. Il a été confronté à la dure réalité des pêcheurs de crabe gaspésiens...

Il lui sera sans doute plus facile de se rabattre sur un dossier davantage porteur comme la conciliation travail-famille. D'autant plus que l'ancien gouvernement Landry lui aura montré, en campagne électorale, les pièges à éviter à tout prix. Une politique bien pensée et bien implantée devrait donc permettre aux libéraux de faire réaliser des avancées importantes aux travailleurs québécois dans ce domaine.

À surveiller :

Le ministre Béchard doit faire adopter, au cours des prochaines semaines, le décret qui permettra au gouvernement de reporter l'adoption d'un plan de lutte contre la pauvreté. La loi 112, adoptée sous Bernard Landry, prévoyait que ce plan serait officiellement déposé le 5 mai.

| FINANCES |

Un budget à boucler



Yves Séguin

Qui a un jour songé à abolir la taxe de vente du Québec qui fait entrer plus de huit milliards par année dans les coffres du gouvernement ? Qui a déjà crié au loup en débusquant un emprunt « caché » de quatre milliards que le gouvernement de l'époque avait annoncé dans les journaux ?

C'est Yves Séguin, qui est aujourd'hui

aux commandes du ministère des Finances.

Avec sa candeur et son désir de « parler vrai », le député d'Outremont risque de plonger le gouvernement Charest dans l'embarras. Pendant que tous ses collègues multipliaient des entrevues cette semaine, l'imprévisible fiscaliste était tenu au silence, privé de micros jusqu'au dépôt de son premier budget, début juin. Premier défi : réussir à boucler le budget sans trop rogner sur les promesses libérales, à un moment où son gouvernement se dit confronté à un « trou » de 4,3 milliards.

Ce sera d'autant plus difficile que le nouveau ministre a reçu un mandat très clair du premier ministre. « Nous sommes les plus taxés du continent. Vous allez nous débarrasser de ce titre », lui a ordonné le premier ministre.

Chemin faisant, Yves Séguin devra « ramener la transparence » dans la gestion des finances publiques. Mais ironiquement, il ne pourra pas relever ce défi avant le prochain budget, l'échéance rapprochée ne lui laissant pas le temps de tenir la traditionnelle consultation pré-budgétaire.

Second défi : parvenir à créer un climat de travail harmonieux avec la présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, qu'Yves Séguin, alors ministre du Travail, avait lui-même congédiée de la présidence de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, il y a 15 ans. S'ils ne parviennent pas à travailler en synergie, le gouvernement Charest aura vite de sérieux problèmes.

« Yves Séguin connaît les finances publiques sur le bout de ses doigts », résume le président de la FTQ, Henri Massé, qui se souvient clairement de la présentation limpide que le président de la Commission sur le déséquilibre fiscal avait accepté de faire aux dirigeants de la centrale syndicale.

Les milieux d'affaires montréalais ont reçu avec passablement de circonspection l'atterrissage d'Yves Séguin aux Finances. « La chance est au coureur... mais ce dernier ne devra pas trébucher », prévient Gilles Tailon, le président du Conseil du patronat.

À surveiller :

Le dépôt du prochain budget provincial à la mi-juin.



Paul Bremer s'est entretenu avec le président Bush, mardi, après s'être vu confier sa mission d'« envoyé spécial » en Irak.

Photo AP

Mission: reconstruire l'Irak

Paul Bremer, spécialiste du contre-terrorisme, sera le patron de Jay Garner



ALEXANDRE SIROIS

Après la chute de Bagdad et l'effondrement du régime de Saddam

Hussein, la reconstruction du pays demeure laborieuse. Les États-Unis ont nommé cette semaine un envoyé spécial pour chapeauter les responsables déjà sur place : Paul Bremer, spécialiste du contre-terrorisme. Cet ancien diplomate, homme de la conciliation à la Maison-Blanche, saura-t-il faire l'unanimité en Irak ?

« Je ne peux pas tout faire », a déclaré cette semaine l'administrateur civil de l'Irak, Jay Garner. L'ancien général tentait tant bien que mal de justifier la nomination de son supérieur hiérarchique, Paul Bremer, envoyé spécial du président américain George W. Bush en Irak. Il a précisé que le nouveau venu « participerait davantage au processus politique ».

En fait, M. Bremer déloge littéralement celui qui était jusqu'ici numéro 1 en Irak et dont les efforts de reconstruction n'ont donné que de piètres résultats. Spécialiste du

contre-terrorisme, M. Bremer « sera aux commandes » à Bagdad, ont dit des responsables militaires.

La nomination de cet ancien diplomate a rapidement été interprétée, aux États-Unis, comme une victoire du département d'État de Colin Powell sur le département de la Défense de Donald Rumsfeld. La rivalité entre les deux hommes semble avoir atteint son paroxysme dans le cadre du dossier irakien. M. Garner, qui dirigeait l'Office américain de la reconstruction et de l'assistance humanitaire en Irak, était un proche de l'influent secrétaire à la Défense.

M. Powell tenait pour sa part

mordicus à ce qu'un civil, et non pas un militaire, soit responsable de la reconstruction de l'Irak. « Certains pensaient que les militaires auraient pu un peu jouer le rôle de locomotive de la reconstruction, mais ça ne fonctionne pas. D'une part parce qu'ils ne sont pas équipés pour le faire. Ensuite parce que le message qu'on lance aux Irakiens c'est que (leur pays) est reconstruit par les militaires. Je pense qu'à Washington ils ont reçu le message », a expliqué Donald Cuccioletta, membre de l'observatoire sur les États-Unis de la chaire Raoul-Dandurand à l'Université du Québec à Montréal.

Tensions et engeulades

Le professeur, qui enseigne à l'Université de l'État de New York à Plattsburgh, souligne que la décision a aussi été prise pour mettre fin aux tensions à la Maison-Blanche entre MM. Rumsfeld et Powell, à l'approche d'une campagne électorale. « Ça ne fonctionne pas entre ces deux hommes. Ils ne se parlent plus. Dans les rencontres auxquelles ils participent, il y a souvent des engeulades. Depuis l'Afghanistan, ils ne sont plus sur la même longueur d'onde », a-t-il dit.

Plusieurs analystes ont d'ailleurs noté que l'administration Bush a poussé la notion d'équilibre encore plus loin en demandant à M. Bremer, qui doit partir pour Bagdad ces jours-ci, de se présenter à M. Rumsfeld et non pas au secrétaire d'État. « M. Rumsfeld a aussi l'air d'être satisfait de cette nomination, parce qu'après tout c'est lui qui

mène les opérations militaires sur le terrain », a déclaré le porte-parole du Centre Pearson pour le maintien de la paix, Jocelyn Coulon.

Décrit comme un homme élégant, très proche des républicains du camp de George W. Bush, M. Bremer parle couramment français, norvégien et néerlandais. Diplômé de carrière, il a à son actif 23 ans de service aux Affaires étrangères. Il a pris sa retraite du secteur public en 1989, après avoir été responsable des activités de contre-terrorisme sous Ronald Reagan. Depuis, il était l'un des directeurs de la firme de consultation de l'ancien secrétaire d'État Henry Kissinger et il travaillait pour une entreprise spécialisée en gestion du risque.

Reconstruire légalement ?

Selon M. Coulon, la nomination de M. Bremer à la tête des opérations de reconstruction de l'Irak ne changera rien sur le terrain. Le spécialiste montréalais juge que la remise en état de l'économie irakienne peut se dérouler rondement en raison des ressources humaines qualifiées (une classe moyenne importante et éduquée) et des solides infrastructures industrielles du pays.

En revanche, M. Coulon se dit préoccupé par la reconstruction politique du pays de Saddam Hussein. « Quand je regarde l'Irak, et particulièrement les manifestations des chiites, je me dis que les Américains ont libéré des forces qu'ils ne seront peut-être pas en mesure de totalement contrôler », a-t-il dit.

M. Bremer parle couramment français, norvégien et néerlandais.

Qui plus est, l'engagement financier et politique de la communauté internationale est essentiel, pense M. Coulon, pour assurer la stabilité du pays.

Or, pour l'instant, les États-Unis n'ont pas encore jugé bon de demander l'aide des Nations unies ou de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (l'OTAN, dont l'aide a été sollicitée après la guerre au Kosovo).

« Je pense qu'il faut que ça passe par l'ONU et par l'OTAN en matière politique et par les grandes institutions internationales, soit le FMI ou la Banque mondiale, en ce qui concerne les aspects économiques », a dit M. Coulon. Ces deux grandes institutions ont bien fait savoir que pour agir, elles doivent avoir un mandat des Nations unies. Il faut qu'il y ait une couverture légale à tout ça. Or, en ce moment, on est dans un régime d'illégalité en termes de relations internationales et même de droit international. »

L'étau se resserre sur les femmes irakiennes



JUDITH LACHAPPE

envoyée spéciale

À BAGDAD

Elles sont médecins, journalistes, chercheuses, elles sont dans la trentaine, elles sont belles comme le

soleil sur les dômes colorés des mosquées. Leur pays a grandement besoin d'elles, mais elles sentent qu'elles n'ont plus rien à lui donner. Elles n'ont qu'une seule idée en tête : fuir.

Dans une salle de l'hôpital Al-Qadassia, à Bagdad, un homme se tord de douleur pendant que les médecins tentent de recoudre son orteil déchiqueté par une bombe à fragmentation. L'opération de déroule à froid. « Nous n'avons pas les moyens de l'anesthésier », explique Sulafa Ridha, qui nous fait visiter l'hôpital.

La jeune femme de 32 ans, qui travaille dans un laboratoire de l'hôpital, affirme avoir pris l'habitude de ces interventions sans anesthésie. Comme elle s'est habituée aux murs délabrés, aux planchers sales et aux coupures d'électricité. Ce qu'elle a plus de difficulté à accepter, c'est la place de plus en plus grande que prennent les islamistes dans la gestion de son hôpital.

Depuis la chute du régime de Saddam Hussein, des membres du groupe religieux radical chiite Al-Hawzar ont pris la direction de

l'établissement. Ils ont commencé par protéger l'immeuble contre les pilleurs et s'occupent toujours de la sécurité à l'entrée de l'hôpital.

Mais l'autorité qu'ils exercent désormais sur le fonctionnement de l'hôpital commence à exaspérer les employés. Ainsi, ils ont longtemps résisté avant de laisser entrer les deux journalistes occidentaux invités par le Dr Ridha.

L'accès de l'hôpital n'est pas compliqué uniquement pour les étrangers. Une jeune employée du laboratoire qui ne porte pas de voile a aussi eu de la difficulté à se présenter au boulot le matin même de notre visite, fin avril. « Ça fait trois ans que je travaille ici, et cette fois ils ne voulaient pas me laisser entrer parce que je ne porte pas le hidjab ! » s'est indignée Ghasaq Abd-Allah.

Cette montée du radicalisme religieux inquiète toutes les jeunes femmes irakiennes rencontrées à Bagdad dans les semaines qui ont

suivi la chute du régime de Saddam Hussein. Le phénomène a commencé bien avant la guerre, mais il s'est abruptement accentué depuis un mois.

« Dans les années 1960, les femmes étaient beaucoup plus libres, se souvient Hikmet Poulina, fonctionnaire retraité de religion chrétienne. Peu de femmes musulmanes étaient voilées à Bagdad et elles portaient des manches courtes. Tout a changé lorsque des gens de la campagne, plus conservateurs, sont arrivés en ville. »

Sous Saddam Hussein, les femmes avaient cependant globalement les mêmes droits que les hommes, surtout en éducation. « À la faculté de chimie, nous étions 80 % de filles », dit Arwa Poulina, la jeune trentaine, qui travaille dans un laboratoire médical. Les filles ont pu tout étudier... ou presque. Le génie chimique, le génie mécanique et le génie pétrolier restent des bastions masculins, dit sa mère, Hikmet Poulina. « Pour l'instant, les fondamentalistes ne peuvent pas vraiment empêcher les femmes de travailler, même quand elles sont mariées, dit Sulafa Ridha. Car ce sont les femmes qui forment la majorité des travailleurs dans le domaine de la santé. »

Depuis 10 ans, l'étau s'est resserré sur les filles d'Irak. Les écoles, traditionnellement mixtes, ont commencé à séparer les garçons des

filles sous la pression de fondamentalistes musulmans. Les piscines publiques ouvrent leurs portes soit aux hommes, soit aux femmes. « Et il y a un an, dit Arwa Poulina, on a interdit aux hommes de couper les cheveux des femmes ! »

Et les islamistes qui ont réussi à gagner de l'influence sous le régime laïque de Saddam Hussein profitent du vide créé par le départ du dictateur pour élargir leur emprise.

« Nous n'avons plus d'émotions, nous sommes éteintes. Fatiguées de nous battre contre tout, fatiguées de ne plus rien voir à l'horizon... »

« On veut s'en aller »

« Nous n'avons plus d'émotions, nous sommes éteintes. Fatiguées de nous battre contre tout, fatiguées de ne plus rien voir à l'horizon... » Sirotant un café turc dans un hôtel au décor défraîchi, Sulafa Ridha et son amie Saba Ali Rashid sourient faiblement en regardant de jeunes occidentales rire aux éclats à la table d'à côté. Elles parlent tout bas de leur vie en Irak, combien elles ne réalisent pas encore ce qui est arrivé à leur pays, et surtout combien le mot « avenir » ici ne veut rien dire.

De guerres en embargos, en passant par la montée des fondamentalistes religieux, les deux belles femmes voient tous leurs rêves s'émietter au fil des années.

Comme son amie Sulafa, Saba Ali Rashid est âgée dans la jeune trentaine et travaille dans le domaine médical. Elle est dermatologue à l'Hôpital central de Bagdad.

Les deux femmes se connaissent depuis l'université. Toutes deux sont célibataires. Et toutes deux commencent à perdre espoir de se trouver un mari en Irak. « Nous commençons à être vieilles ! dit Saba Ali Rashid, belle brunnette qui porte le jeans et refuse de se voiler.

« Mais c'est très difficile de trouver quelqu'un de convenable ici, poursuit-elle. Les guerres ont tué beaucoup d'hommes. Et nos collègues instruits ont quitté le pays... »

« Et nous aussi, nous voulons nous en aller ! » Le cri du cœur de Sulafa est déchirant. Elle est toute délicate sous ses lunettes et son hidjab rouge et noir, mais derrière sa timidité se cache une femme désespérée. Qu'elle trouve ou non un parti convenable, sa priorité est de partir...

Elle n'est pas la seule. « Tous mes amis veulent partir, et moi aussi », dit pour sa part Atwar Bahjat, 27 ans, journaliste à la télé irakienne et au magazine *Alef Baa*. « Je pourrais avoir une belle vie sans subir les bombes à tous les jours. Je ne vois pas tant de bonheur à l'extérieur d'Irak, mais certainement plus de sécurité. » Elle fréquente quelqu'un à Bagdad, mais elle se dit prête à partir seule si son amoureux devait ne pas la suivre.

« Je ne veux certainement pas avoir d'enfant ici. Je ne veux pas en faire une victime. » Face à son travail de journaliste, qui devrait être théoriquement plus libre maintenant, elle se dit très cynique. « Tous ces gens qui appuyaient publiquement Saddam Hussein hier se mettent à travailler pour l'opposition aujourd'hui. Je n'aime pas ça. »

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

la Baie
Rectificatif
 Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter aux cahiers publicitaires **Destination solde de week-end (4-2W)** et **Place à l'été (4-3A)** publiés par la Baie en mai 2003.
(4-2W)
Page 2. L'offre de mode griffée à 25% de rabais ne s'applique pas aux collections Tommy Hilfger.
(4-3A)
Page 12. Les mules Aerosoles sont offertes en noir seulement;
Page 16. Pour les pantalons rugby Hagar pour lui, on aurait dû lire: Ord. 39,99 \$. Solde 29,99 \$;
Page 28. L'ensemble de jardin Botanical est offert en quantités limitées et dans certains magasins seulement.
 Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs et tout contretemps en découlant.

Centre Hospitalier De Charlevoix **APPEL DE SOUMISSION**

PROJET : # S03-444
REMPLACEMENT DE BAINS THÉRAPEUTIQUES

Le Centre Hospitalier de Charlevoix demande des soumissions pour les travaux de « **REPLACEMENTS DE BAINS THÉRAPEUTIQUES** » à son établissement du 74, rue Ambroise-Fafard à Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 2J6.

Les documents contractuels pourront être obtenus aux endroits suivants :

Centre Hospitalier de Charlevoix Service des approvisionnements Local C1-07 Tél. : (418) 435-2461	Bouchard & Laflamme, Architectes 989, avenue Royale Beauport (Québec) G1E 1X1 Tél. : (418) 660-4566
--	--

à compter du lundi 12 mai 2003 (du lundi au vendredi de 8 h à 16 h, contre un chèque visé non remboursable de cinquante dollars émis à l'ordre du propriétaire).

Les soumissions doivent être accompagnées soit d'une caution de soumission délivrée par une institution financière et établie à 10 % du montant total de votre proposition valide pour une période de 60 jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de 10 % du montant total de votre proposition fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles émises au porteur ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de 10 % du montant total de votre proposition.

Date de réception et ouverture des soumissions :

Les soumissions doivent être acheminées au Centre Hospitalier de Charlevoix (Service des approvisionnements, local C1-07), 74, rue Ambroise-Fafard, Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 2J6 avant 11 h 30 le 3 Juin 2003. Elles seront ouvertes publiquement le même jour et au même endroit à 11 h 40 au local A1-215.

Le Centre Hospitalier de Charlevoix ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues.

N.B. : Une visite du site aura lieu le 20 mai 2003 à 10 h.

Centre Hospitalier de Charlevoix
 Benoit Simard, chef du service des approvisionnements
 3141959A

ENCAN SANS RÉSERVE
ÉQUIPEMENT POUR MANUFACTURE DE PRODUIT DE BOIS
 Machinerie - Tooling - Matériel - Véhicules et +
Date : Mercredi 14 mai à 11h01am
Inspection: Mardi 13 mai 9h30 à 17h,
5500 Hochelaga, Local 650, Montreal

Tout équip. condition A1, démonté pour faciliter l'encan
Shaper Bauerie/power feed, Sudhoff edgebander (les 2 reconditionnés), Scie table glissante Magic MSN45, Perceuse 32mm 29 fuseaux hor./vert. scmf25, compresseur Devilbiss 15cv, comp. Airtek 10cv, Presse froide 80"x42", cabine peinture 10'x10', Et beaucoup d'autre machineries Vehicules:1994 Tempo 2 port., 1987 Chev Crew Cab C-20 Pick up 6 sièges, 5th wheel.
Superbe cravate vendue pour l'hôpital St-Judes pour enfants

AAI
 Voir site web pour photos et conditions
 Tél. (514) 990-3449 www.auctions-aa.com

ENCAN POUR LE PUBLIC
Samedi 17 mai 2003 à 9 h 30

ENCAN INTÉRIEUR
 Plus de 100 unités — 1995 à 2003
AUTOS / VANS / PICK-UPS / MOTO / VTT
 (Plusieurs avec balance de garantie du manufacturier)
 Chaque véhicule soumis à un essai routier
 Mandats : Banques — Caisses pop. — Inst. fin. —
 Syndics de faillite — Grossistes —
 Saisies légales et ventes sous contrôle de justice
 (aucun véhicule de particuliers)

LISTE PARTIELLE
 Chrysler Intrepid SE 2001, Volks New Beetle GLX 1.8T 2000, Ford Focus 2000, Dodge Caravan 2000, Honda Civic Si-R 1999. **MOTO :** Kawasaki Vulcan 1996. **VTT :** Kawasaki KFX400 2003, Yamaha Kodiak 400 1997.

Vendredi 16 mai 2003 de 12 h à 20 h
CONDITIONS : Dépôt de 10 % à l'adjudication (min. 500 \$)

Les Enchères Automobiles de Laval Inc.
 2380, Montée Masson, Laval H7E 4P2
 Tél.: (450) 866-1254 Fax.: (450) 666-8129
 www.groupefourmier.com

Appel d'offres

Secrétariat du Conseil du trésor

Propriété à vendre



DOSSIER N° : S. P. 040250-39
 Le Directeur des services spécialisés du gouvernement du Québec a reçu du Procureur général du Québec le mandat de vendre, par soumission, la propriété située au 1407, rue De Noyan, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 4X9.

Description
 La propriété comprend une maison de plain-pied de 239,8 m² (2580 pi²) érigée sur un terrain de 1301,1 m² (14 000 pi²).

Visite des lieux
 Les 16 et 17 mai 2003, entre 10 h et 15 h, sur rendez-vous.

Les conditions d'appel d'offres
 Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents qu'on peut se procurer au cours des visites ou en s'adressant au :

Bureau des appels d'offres
 Secrétariat du Conseil du trésor
 Édifice H, 3^e étage, section D, bureau 3.25
 875, Grande Allée Est
 Québec (Québec) G1R 5R8
 Téléphone : (418) 643-5345
 Site Internet : www.tresor.gouv.qc.ca/services/appelofr.htm

Clôture et ouverture des soumissions
 Les formulaires de soumission devront parvenir, dûment remplis, à l'adresse précitée **avant 15 h, heure locale, le 29 mai 2003.** L'ouverture des soumissions suivra immédiatement. Seules les soumissions dont le prix est supérieur à 200 000 \$ et qui sont accompagnées d'un cautionnement de soumission de 1500 \$ seront retenues.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou prendre rendez-vous pour visiter les lieux, communiquer avec M. Richard Pesant, au numéro de téléphone (514) 873-8325.

Le Directeur des services spécialisés ne s'engage pas à accepter la soumission la plus élevée ni aucune autre soumission.

Le Directeur des services spécialisés,
 André Brindamour

Québec

APPEL D'OFFRES
POUR L'ACQUISITION DES ACTIFS DE
LES PRODUITS T.C.S. INC.

ERNST & YOUNG INC., en sa qualité de mandataire, sollicite des offres écrites pour les éléments d'actifs de « LES PRODUITS T.C.S. INC. ».

DESCRIPTION
 Usine de trituration de la graine de canola et de la fève de soya, construite en 1999, à Sainte-Hénédiène, dans la région de la Beauce, comprenant terrain, bâtisse, équipements de production, etc., ayant une valeur au coûtant approximative de 9 millions de dollars.

Des soumissions sous pli cacheté, accompagnées d'un chèque visé émis à l'ordre de ERNST & YOUNG INC., représentant au moins 10 % du montant de la soumission, seront reçues au bureau de ERNST & YOUNG INC., le ou avant le jeudi 12 juin 2003 à 15 heures.

INSPECTION
 Les biens décrits ci-dessus pourront être examinés du 20 au 23 mai 2003, sur rendez-vous seulement, en communiquant avec André Brisson au numéro de téléphone (418) 831-2367.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
 Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions, au bureau de ERNST & YOUNG INC., le jeudi 12 juin 2003 à 15 heures.

Les soumissions devront être scellées et porter au recto de l'enveloppe la mention lisiblement écrite « SOUMISSION RE : LES PRODUITS T.C.S. INC. ».

CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS
 Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau de ERNST & YOUNG INC. ou lors de la visite des actifs. Ces conditions et réserves font partie intégrante de la demande de soumissions et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

Des copies de l'inventaire pourront être obtenues lors de la visite des actifs ou au bureau de ERNST & YOUNG INC. aux frais de la personne intéressée.

Les personnes désirant des renseignements supplémentaires sur les lots décrits sont priées de communiquer avec Martin Sohler, CA ou Mark Bernier, CA, CIRP au numéro de téléphone (418) 524-5151.

DATÉ À QUÉBEC, ce 6e jour de mai 2003.

ERNST & YOUNG
 150, boulevard René-Lévesque Est, bureau 1200
 Québec (Québec) G1R 6C6
 Téléphone : (418) 524-5151
 Télécopieur : (418) 640-5141
 3141976A

Des actions concrètes pour
CHANGER LE MONDE

Oxfam Québec

D'accord! Je donne

2330, rue Notre-Dame Ouest, bureau 200, Montréal (QC) H3J 2Y2
 514.937.1614 • 1.877.937.1614 (sans frais) • www.oxfam.qc.ca

LOTTO QUÉBEC **Résultats**
 TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu...
MISE SUR TOI
 1 866 505-JEUX

LOTTO SUPER 7
 Tirage du 2003-05-09

Complémentaire: (24)

Tirage du 2003-05-09

04	07	09	15	16	19	20	21	30	35
38	41	44	48	51	53	55	63	64	70

Aujourd'hui, à Banco, une fois et demie le lot avec MISE 10

Quotidienne
 Tirage du 2003-05-09

958 3461

Extra
 Tirage du 2003-05-09

NUMÉROS	LOTS
193144	100 000 \$
93144	1 000 \$
3144	250 \$
144	50 \$
44	10 \$
4	2 \$

La Mini
 Tirage du 2003-05-09

NUMÉROS	LOTS
605624	50 000 \$
05624	5 000 \$
5624	250 \$
624	25 \$
24	5 \$
60562	1 000 \$
6056	100 \$
605	10 \$

*tirages bonis

La Presse

MONTRÉAL ET LES ENVIRONS

AUJOURD'HUI MAXIMUM **18**
 Généralement ensoleillé en matinée, passages nuageux en après-midi. Probabilité de précipitations: 10 %. Vents légers.

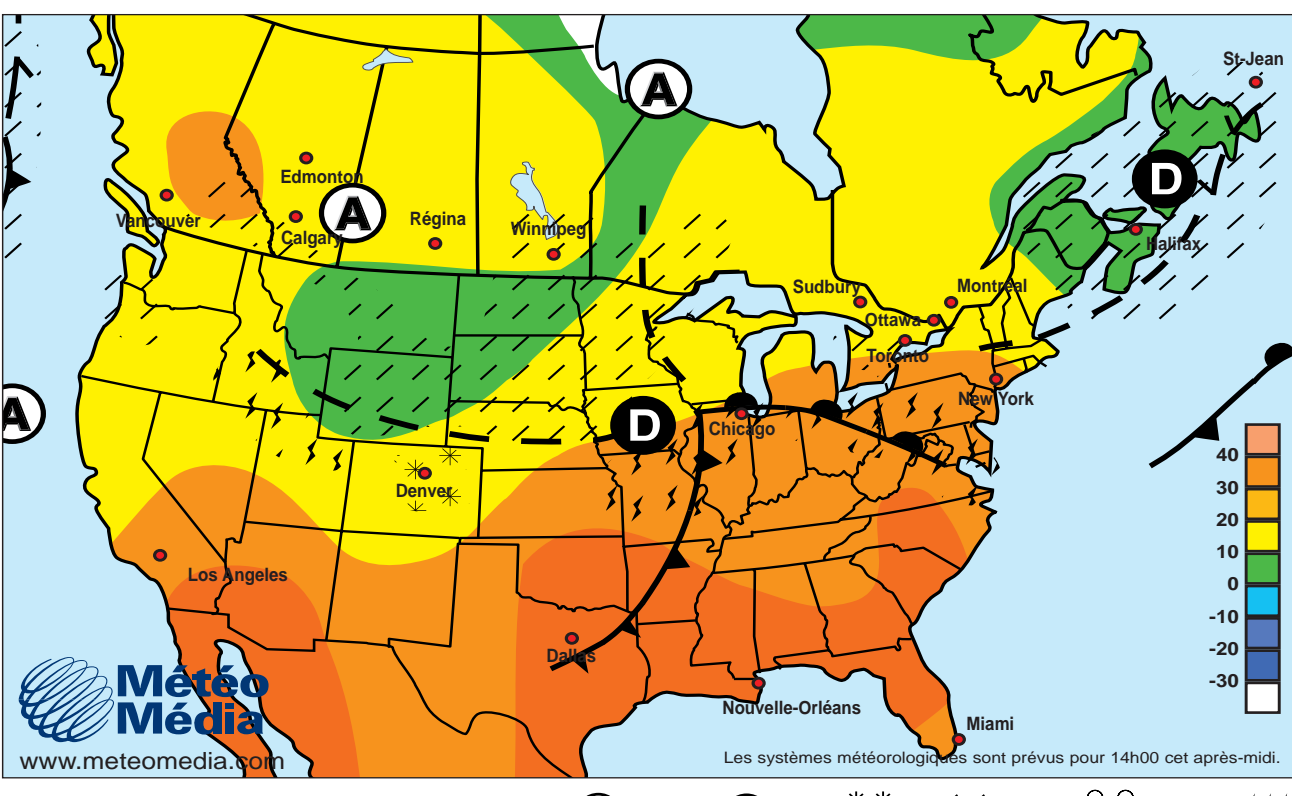
CETTE NUIT MINIMUM **8**
 Généralement dégagé.

DEMAIN MAX/MIN **20/8**
 Nuageux avec faible pluie. Probabilité de précipitations: 80 %.

LUNDI MAX/MIN **19/7**
 Nuageux avec faible pluie. Probabilité de précipitations: 80 %.

QUÉBEC	OTTAWA	TORONTO
AUJOURD'HUI Plutôt nuageux. 12/4.	AUJOURD'HUI Ciel variable. 20/9.	AUJOURD'HUI Plutôt nuageux avec averses isolées. 20/12.
DEMAIN Plutôt nuageux avec quelques averses. 14/5.	DEMAIN Nuageux avec faible pluie. 21/8.	DEMAIN Possibilité d'orages. 22/10.

LES SYSTÈMES MÉTÉOROLOGIQUES

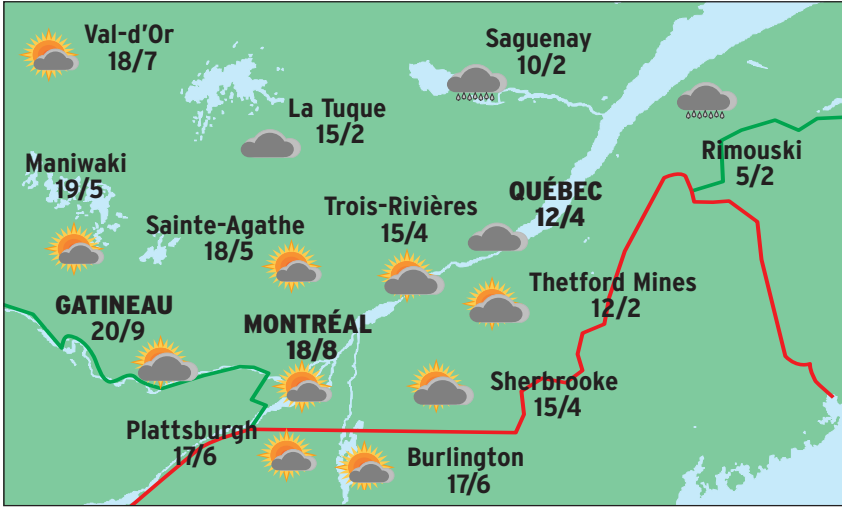


Les systèmes météorologiques sont prévus pour 14h00 cet après-midi.

Front chaud Front froid Occlusion Creux Anticyclone Dépression Neige Pluie Pluie verglaçante Orages

©Services Commerciaux MM 2003

PRÉVISIONS RÉGIONALES



BAIE-COMEAU	BAIE-JAMES	GASPÉ	SEPT-ÎLES
AUJOURD'HUI Pluie. 7/3.	AUJOURD'HUI Passages nuageux. 15/8.	AUJOURD'HUI Pluie. 7/3.	AUJOURD'HUI Nuageux avec faible pluie. 9/5.
DEMAIN Ciel variable. 8/1.	DEMAIN Nuageux. 8/-2.	DEMAIN Nuageux. 8/0.	DEMAIN Ciel variable. 10/2.

L'ALMANACH QUOTIDIEN POUR MONTRÉAL

TEMPÉRATURE	MAX	MIN
Hier	16	6
Normales du jour	16	7
Auj. l'an passé (Observé hier à 17h)	16	10

FACTEUR HUMIDEX	Nul
INDICE UV	Aujourd'hui Modéré
PRÉCIPITATION	Hier 0 mm

LE SOLEIL ET LA LUNE
5h31 20h12 13h16 3h06
Durée totale du jour: 14h41
16 mai 23 mai 31 mai 7 juin

AU PAYS		LE MONDE	
Calgary	Beau 11/2 Soleil 12/0	Amsterdam	Beau 14/8
Charlottetown	Averses 4/2 Averses 10/2	Athènes	Soleil 29/17
Cornwall	Variable 19/10 Pluie 21/8	Beijing	Orages 20/17
Edmonton	Beau 13/2 Beau 16/2	Berlin	Pluie 12/11
Frédéricton	Averses 6/2 Variable 15/3	Bruxelles	Éclaircies 15/7
Halifax	Averses 8/2 Variable 13/1	Buenos Aires	Beau 16/10
Iqaluit	Averses 2/-4 Nuageux -1/-3	Lisbonne	Soleil 22/14
Moncton	Pluie 4/1 Beau 12/2	Londres	Nuageux 13/6
Régina	Nuageux 11/1 Beau 17/3	Los Angeles	Soleil 22/12
Rouyn-Noranda	Ensoleillé 17/8 Pluie 16/5	Madrid	Soleil 24/12
Saint-Jean	Averses 5/2 Plu ou nei 5/-1	Mexico	Soleil 31/15
Saskatoon	Ensoleillé 14/0 Beau 17/5	Moscou	Éclaircies 22/9
Sudbury	Nuageux 18/12 Pluie 15/4	New Delhi	Soleil 37/15
Thunder Bay	Beau 10/5 Pluie 16/0	New York	Beau 23/12
Vancouver	Ensoleillé 16/8 Soleil 17/9	Paris	Beau 16/5
Victoria	Beau 17/8 Soleil 18/8	Port-au-Prince	Averses 34/23
Whitehorse	Éclaircies 10/3 Variable 12/-2	Rio	Beau 26/21
Windsor	Orages 24/16 Orages 22/9	Rome	Nuageux 30/15
Winnipeg	Averses 11/4 Variable 17/1	Tokyo	Nuageux 18/14
Yellowknife	Ensoleillé 14/7 Variable 14/3	Washington	Orages 26/17

AU SOLEIL	
Acapulco	Beau 32/23
Atlantic City	Brume 22/13
Boston	Beau 16/9
Cancun	Soleil 35/24
Cape Cod	Beau 16/9
Daytona B.	Variable 32/21
La Havane	Beau 34/23
Honolulu	Beau 28/22
KeyWest	Soleil 30/26
Knebunk Pt.	Beau 15/5
Miami	Beau 29/23
Myrtle B.	Beau 30/22
Niagara F.	Averses 22/14
Old Orchard	Beau 15/5
Orlando	Variable 34/23
Palm Springs	Soleil 30/17
Tampa	Beau 32/23
Virginia B.	Orages 28/20
W. Palm B.	Beau 30/23
Wildwood	Brume 22/13



Décès, prières, remerciements

900 Petites annonces
cyberpresse.ca/necrologie

INDEX DES DÉCÈS

- BATTAH, Délila**
Montréal
- BELLEFLEUR, Estelle**
Laval
- BRUNET, Gérard**
Laval
- CARDIN MERCURE, Alma**
Montréal
- CARPENTIER BOLDUC Pierrette**
Montréal
- COCHENNEC, François**
Magog
- COLLÉRETTE, André**
Montréal
- DAOUST (Legault), Lorraine**
Lachine
- DESROCHERS, Françoise**
Laval
- DUMONT, Marcel**
Iberville
- FLUET, Jeanine**
Saint-Lambert
- GILBERT, Claude**
Laval
- JARRY (Daigneault), Mignonne**
McMasterville
- LAVERDURE (née Turnbull), Joy**
Laval
- MAJOR, Claire**
Ste-Rose
- MARIER (Boucher), Blandine**
Longueuil
- MARSAN, Roland**
Lachine
- McCAUGHEY, Larry**
Montréal
- Mc LAUGHLIN, Kenneth Alfred**
Verdun
- MONTPETIT-LEROUX, Lucienne**
Terrebonne
- OSTIGUY Pinsonneault, Pierrette**
Granby
- PELLAND, Germain**
Montréal
- PÉPIN, André**
Longueuil
- RÉMILLARD, abbé Roland**
Montréal
- RENAUD, Olivine (Mica)**
Montréal
- SANDOR, Dr Thomas**
Montréal
- SAUCIER (Dubuc), Irène**
Montréal
- ST-PIERRE LEFEBVRE, Claude**
Montréal
- TOBIN, Patricia**
Montréal
- TRUDEAU, P. Édouard, S.J.**
Kampala (Ouganda)
- ZINMAN, Peter**
Montréal

N'oubliez pas de commander votre signet
cyberpresse.ca/necrologie

DÉCÈS



BATTAH, Délila
1914 - 2003

Au Pavillon Rosemont de l'Hôpital Maisonneuve, le 2 mai 2003, est décédée paisiblement Mme Délila Battah à l'âge de 88 ans. Elle laisse dans le deuil sa fille Armande (Florindo Del Bianco), ses petits-enfants Sylvie (Andrew Kavchack) et Eric, ses arrière-petits-fils Michael Anthony et Steven Mathew, ses frères Joseph (Anna), Lorenzo, Adrien (Céline), Jean-Paul et sa sœur Thérèse (Pierre Parent) ainsi que de nombreux parents et amis. Selon son désir sa dépouille ne fut pas exposée et sera inhumée au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Un service religieux sera célébré à une date ultérieure.

BELLEFLEUR, Estelle
À la Villa Val des Arbres, le 7 mai 2003, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Estelle Bellefleur, fille de feu Tréfié O. Bellefleur et de feu Alphonsine Ducharme. Infirmière diplômée de l'Hôpital St-Luc, BA, B.N. B.Ed., enseignante en nursing au CEGEP du Vieux Montréal durant 17 années. Elle laisse dans le deuil ses deux belles-sœurs Thérèse (Lucien) Bellefleur et Simone (Léo) Bellefleur, de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ses très bonnes amies. Une messe funéraire sera célébrée à l'église de la Visitation, 1847, boul. Gouin Est, à 11 heures, le lundi 12 mai 2003. Les parents recevront vos condoléances avant la messe à compter de 10 heures.

Direction Complexe funéraire Fortin
Incinération C.I.F. Montréal
(514) 386-9771

BRUNET, Gérard
À Laval, le 7 mai 2003, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Gérard Brunet, époux de Giséle Whalen. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils Michel, Denis (Johanne), sa petite-fille Fève, son frère, ses sœurs, ses beaux-frères, belles-sœurs, ses neveux et nièces, parents et amis. Exposé au salon

Alfred Dallaire inc.
Complexe funéraire Ste-Dorothée
1350 Autoroute 13 (sud boul. St-Martin)
Laval
(514) 270-3114

le vendredi 9 mai de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, le samedi 10 mai dès 9 h, suivi à 11 h des funérailles en l'église du Bon Pasteur, 400, rue Laurier, Laval-des-Rapides.

CARDIN MERCURE, Alma
1906 - 2003
À Montréal, le 8 mai 2003, à l'âge de 97 ans, est décédée Mme Alma Mercure, épouse de feu Cléophas Cardin. Elle était la mère de feu René, Hélène (Claude Lamarre), Huguette, feu Réal et Marguerite. Elle laisse aussi dans le deuil ses petits-fils François, Alain, Claude, Stéphane et Étienne, leurs conjointes, ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants. Selon ses volontés, une liturgie de la parole aura lieu dans le plus stricte intimité.

Direction funéraire Magnus Poirier inc.

CARPENTIER BOLDUC, Pierrette
1922 - 2003
À Montréal, le 7 mai 2003, à l'âge de 80 ans, est décédée madame Pierrette Bolduc, épouse de Albert Carpentier. Outre son époux, elle laisse ses enfants Pierre (Karen Kowalewski), Carmen et Diane (John Stevenson); ses petits-enfants Kalena, Karlie, Jamie et Michelle. Elle laisse également ses sœurs Gilberte, Carmen et Antonine ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et de nombreux amis. La famille accueillera parents et amis(es) au

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
10300, boul. Pie-IX, Montréal-Nord
Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

Une réunion de prière aura lieu à la chapelle le mardi 13 mai à 11 h. Heures des visites: à partir de 10 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital du Sacré-Coeur seraient appréciés.

COCHENNEC, François
À Magog, le 2 mai 2003, à l'âge de 75 ans, est décédé François Cochenne, époux de Pierrette Samson, demeurant à St-Eustache. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Jean-François, Michel, Gilles, Isabelle, Pierre-André et leur conjoint(e); ses huit petits-enfants, ses sœurs Reine, Anna, Marie-Thérèse, son frère Louis-Noël et leur conjoint(e), sa belle-sœur Claire, neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille sera présente à l'église à compter de 10 h 15 afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles auront lieu le samedi 10 mai, à 11 h, en l'église St-Eustache, 123, rue St-Louis. Inhumation au cimetière Ste-Thérèse de Blainville.

La direction des funérailles et la crémation ont été confiées à la
Résidence funéraire Ledoux Magog Inc
150, rue Sherbrooke, Magog
Jacques Lecours (Président)
Tél. (819) 843-4473. Téléc. (819) 843-4563
Courriel Ledoux@netrevolution.com

COLLÉRETTE, André
À son domicile de Montréal, est décédé le jeudi 8 mai 2003, André collerette, époux de Hélène Guibord. Il était âgé de 69 ans. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses trois enfants Denis (Anne Philippe), Lyne (Benoit Ouellette) et Serge (Manon Hudon), ses petits-enfants Julien, Roxane, Gabriel, Louis, Marilyne, Esther et Marion, ses sœurs Jeanine, Micheline et Lise, ses frères Gérard et Yvon ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Les proches de la famille sont invités à se recueillir le lundi 12 mai 2003, entre 10 h et 13 h, au salon-chapelle de la maison

Alfred Dallaire inc.
4231, boul. Saint-Laurent, à Montréal
(514) 270-3112

Les fleurs n'étant pas requises on vous invite plutôt à faire un don à la Société canadienne du cancer.



DAOUST (Legault), Lorraine
1937 - 2003

À Lachine, le 8 mai 2003, après un courageux combat, s'est éteinte à l'âge de 65 ans, entourée de sa famille, Mme Lorraine Daoust, née Legault, épouse du Dr Gilles Daoust, fille de feu Estelle Filion et de feu Joseph Legault, sœur de feu Roger (Janice Dow). Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses filles Martine (Benoit Paquette) et Lyssanne, ses petits-enfants adorés Alexandre et Geneviève, également son frère Louis (Rosselyne Scheldeman) et de nombreux autres parents et amis.

Au lieu de fleurs, les dons à la Résidence de Soins Palliatifs de l'Ouest de l'île, (514) 693-1718, ou au Phare de l'hôpital Ste-Justine, (514) 954-4848, seraient appréciés. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie
1750, Notre-Dame, Lachine
www.urgelbourg.com

Les funérailles auront lieu le mardi 13 mai 2003 à 13 h, en l'église St-André Hubert Fournet, 4360, rue Broadway, Lachine. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: lundi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mardi à compter de 11 h.

DESROCHERS, Françoise Lemire
1923 - 2003

À la Villa Val-des-Arbres, le 8 mai 2003, est décédée Françoise Lemire, épouse d'André B. Desrochers. Elle était la fille de feu Gustave Lemire et de feu Antoinette Latour de l'Assomption. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses trois enfants, Monique (Claude Fournier), Anne-Marie (Robert Turbide) et Jean-Paul (Louise Trotter), ses six petits-enfants, Hervé et Adèle Saint-Amand (leur père Bernard), Louis-Charles, Pierre-Alexis, Maxime-André et Joël-Olivier Turbide, ses huit frères et sœurs, Louise (feu Louis Halpin), Marie (Paul Leduc), Marthe (Robert Garneau), André (feu Gisèle Girard), Thérèse (Gilles De La Durantaye), François (Thérèse Paradis), Paul (Germaine Hubert) et Guy (Yolande Patenaude). Elle rejoint son frère Jean (Gilberte Fournier), décédé en 1979. Elle laisse aussi ses belles-sœurs et beau-frère Desrochers, Thérèse (Marcel Vincent), Claire et Jules (Nicole Baillargeon), ses neveux et nièces et ses amis de l'Assomption, d'Alma et de Montréal. Merci au personnel de la Villa Val-des-Arbres qui a su faire preuve de compétence et de générosité dans les derniers moments.

Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'Hôpital Ste-Justine seraient appréciés. La famille accueillera parents et amis au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est, Laval
(514) 270-3112

le samedi 10 mai de 9 h 30 à 11 h 30. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, le samedi 10 mai, à 14 h, à l'église de l'Assomption, 153, rue du Portage, l'Assomption. La famille sera présente à l'église à 13 h 30 pour recevoir les condoléances.

DUMONT, Marcel
1927 - 2003
À l'hôpital Haut-Richelieu, le 8 mai 2003, à l'âge de 75 ans, est décédé Marcel Dumont, époux de feu Antoinette Berteau. Il laisse dans le deuil sa compagne Laura Lachance Arbour, ses enfants Mariette (Alain Bellavance), Micheline (Michel Daigneault), Thérèse, Suzanne (Denis Alexandre), Lucille (Jean-Guy Rémillard), Francine (Yvan Bocher), François (Manon Robert), Jacques, Claire (Mario Parent), Louise (Daniel Lemieux), Marc-André (France Piette), Josée, sa belle-fille Suzette Monast (feu Jean-Marie), plusieurs petits et arrière-petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et nombreux autres parents et amis. Les funérailles en présence des cendres seront célébrées le mercredi 14 mai à 10 h 30 en l'église St-Athanase d'Iberville, suivies de l'inhumation à Iberville. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 9 h 30. Des dons à la Fondation de l'hôpital Haut-Richelieu seraient appréciés. Direction funéraire:

Claude & Edgar Le Sieur
530, 4e Rue, Iberville

FLUET, Jeanine
À Saint-Lambert, le 8 mai 2003, est décédée Mme Jeanine (Dubé) Fluet, à l'âge de 77 ans. Elle laisse dans le deuil son époux Clément Fluet, ses fils Claude (Elisabeth Bonmati) et Marc (Monique Régnier), ses frères Jacques, André et Serge Dubé ainsi que ses petits-enfants Nicolas et Eloïse. Les obsèques sont réservées aux membres de la famille. Des dons à l'Association pulmonaire du Québec seraient appréciés.



GILBERT, Claude
1970 - 2003

À Laval, le 9 mai 2003, à l'âge de 33 ans, est décédé Claude Gilbert, fils de feu Bertrand Gilbert et Raymonde Perron.

Outre sa mère, il laisse également dans le deuil son frère Michel (Berthe Aubin), ses neveux Maxime et Nicholas, ses oncles et tantes, cousins et cousines et autres parents et amis. Il sera exposé au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
514-270-3112

le dimanche 11 mai de 14 à 22 heures. Le service religieux aura lieu le lundi 12 mai à 11 heures en l'église St-Sylvain, 750, boul. St-Sylvain, Laval. Lundi salon ouvert dès 9 heures.

JARRY (née Daigneault), Mignonne
1913 - 2003

Au Centre Marguerite Adam de Beloeil, le 3 mai 2003, à l'âge de 90 ans, est décédée madame Mignonne Daigneault, épouse de feu Charles Édouard Jarry. Elle laisse dans le deuil son époux de 25 ans, Gilles, ses filles Érika et Livia, sa sœur Jill Crowell, ses frères Jim et Frank Turnbull, ainsi que de nombreux parents et amis. Sa joie de vivre et son sourire contagieux continueront de nous inspirer longtemps après son départ. La famille recevra les condoléances à la résidence

Direction funéraire: Maurice Demers inc.



LAVERDURE (née Turnbull), Joy

Paisiblement, à son domicile, Joy nous a quittés le 9 mai après avoir survécu 14 ans à un cancer du sein. Elle était profondément appréciée de tous et laisse dans le deuil son époux de 25 ans, Gilles, ses filles Érika et Livia, sa sœur Jill Crowell, ses frères Jim et Frank Turnbull, ainsi que de nombreux parents et amis. Sa joie de vivre et son sourire contagieux continueront de nous inspirer longtemps après son départ. La famille recevra les condoléances à la résidence

Collins Clarke
307, Riverside Drive, coin Argyle
St-Lambert

le lundi 12 mai de 14 h à 17 h 30 et de 19 h à 21 h. Le service funéraire aura lieu au même endroit le mardi 13 mai à 10 h. Des dons en la mémoire de Joy peuvent être faits à Sensibilisation Cancer du Sein Montréal ou à l'équipe de bateaux-dragons Côte-à-Côte.



MAJOR (Beaulieu), Claire

À Ste-Rose de Laval, le 8 mai 2003, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Claire Beaulieu, épouse de M. Jacques Major. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils Daniel (Renée Masson) et Gilles, ses filles Francine et Louise (Michel Guay) et ses petits-enfants, Philippe, Jean-François, Julie, Stéphanie et Francis. Le service aura lieu le samedi 17 mai, à 11 h en présence des cendres en l'église Ste-Rose-de-Lima, 219, boul. Ste-Rose. La famille recevra les condoléances à 10 h au même endroit. Prière de ne pas envoyer de fleurs, vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer.

MARIER (Boucher), Blandine
1910 - 2003
De Longueuil, le 9 mai 2003, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme Blandine Marier. Elle laisse dans le deuil sa sœur Mme Marguerite Duffy, son frère l'abbé Martin Marier, son beau-frère Marcel Boucher, ses belles-sœurs Lina Létourneau et Thérèse Adam ainsi que ses nombreux neveux et nièces. Exposée à:

La Maison Darche
Réseau Dignité
505, boul. Curé-Poirier Ouest, Longueuil
maisondarche@bellnet.ca

Les funérailles seront célébrées le vendredi 23 mai à 9 h 30 en la paroisse St-Georges à Longueuil. La famille recevra les condoléances le jeudi 22 mai de 19 à 21 h.

MARSAN, Roland
À Lachine, le vendredi 9 mai 2003, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Roland Marsan, époux de Thérèse Sarra-Bournet. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Danielle (Serge Poulin), André (Michelle Larroque), Richard (Francine Taillefer) et Benoit (Marie-France D'Amour), ses sept petits-enfants et un arrière-petit-fils ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu en la chapelle des Sts-Anges, 1475 St-Louis, Lachine, le mardi 13 mai, à 10 h 30 et de là au cimetière Lachine. La famille recevra les condoléances dès 9 h 30. En guise de sympathie, des dons à la Fondation Nazaire Piché, 150-15e Avenue, Lachine, Qc H8S 3L9 seraient appréciés.

Direction J.J. Cardinal
(514) 639-1511

McCAUGHEY, Larry
À Montréal, le 25 avril 2003, est décédé Larry McCaughey, à l'âge de 41 ans. Il laisse dans le deuil sa mère Gervaise Langlois, son père Eddie McCaughey, sa sœur Margaret, son frère Danny, parents et amis(es). Selon ses volontés, une cérémonie religieuse aura lieu le samedi 24 mai 2003 à 11 h 30, en l'église St-Patrice de Magog, 115 Merry Nord. La famille recevra les condoléances des parents et amis, après la cérémonie. Au lieu de fleurs, des dons à CPAVH seraient grandement appréciés, 2075 rue Plessis, bureau 310, Montréal, Québec, H2L 2Y4.

Mc LAUGHLIN, Kenneth Alfred
1926 - 2003
À Verdun, le 6 mai 2003, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Kenneth Alfred Mc Laughlin, époux de Gertrude Soucisse. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Kenneth Charles (Mea Skopell) et Suzanne Karen, ses sœurs Lilian et Muriel ainsi que plusieurs belles-sœurs, beaux-frères, nièces et neveux, parents et amis de la Nortel.

Direction Urgel Bourgie
www.urgelbourg.com

MONTPETIT-LEROUX, Lucienne
1907 - 2003

À Terrebonne, le 4 mai 2003, à l'âge de 96 ans, est décédée madame Lucienne Leroux, épouse de feu Romuald Montpetit. Elle laisse dans le deuil ses enfants Marie-Claire, Laurent (Madeleine St-Pierre), André (Michèle Boulé) et Rita, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi qu'autres parents et amis. Elle sera exposée au salon funéraire

Alfred Dallaire inc.
6200, boul. Léger, Montréal-Nord
514-270-3112

le mercredi 14 mai de 14 à 22 heures. Le service religieux aura lieu le jeudi 15 mai à 11 heures en l'église Sainte-Colette, 11 931 boul. Sainte-Colette, Montréal-Nord, suivi de l'inhumation au Cimetière Près du Fleuve, Longueuil.



OSTIGUY (née Pinsonneault), Mme Pierrette
1928 - 2003

À Granby, le 8 mai 2003, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Pierrette Ostiguy, née Pinsonneault, épouse de M. Gilles Ostiguy, demeurant à Granby. La défunte laisse dans le deuil, outre son époux Gilles, ses enfants Michel (Lucie Robert), Carole (Yvan Potvin), Richard (Johanne Brasseur), François (Rhonda Turner), ses petits-enfants: Gilles et Catherine Ostiguy, Jonathan et Alexandre Potvin, ses arrière-petites-filles: Mathilde et Coralie Potvin. Elle était la fille de feu Homer Pinsonneault (feu Yvienne St-Onge), la sœur de feu Yves Pinsonneault (feu Claire Huppé). Elle laisse également ses beaux-frères Gérard et Bernard Ostiguy, de nombreux neveux, nièces, autres parents et ami(e)s, ainsi que ses voisins et voisins de la rue Lansdowne.

Un merci tout spécial aux bénévoles, infirmières, infirmiers et médecins des soins en oncologie et palliatifs du centre hospitalier de Granby, pour leur excellence et dévouement plus grand que nature. Les funérailles auront lieu le mardi 13 mai. Le convoi funéraire partira des salons de la

Maison funéraire Girardot & Ménard ltée
170, rue Dufferin, Granby
Tél: (450) 372-4498 - Téléc: (450) 372-2738
girardot-menard@bellnet.ca

Membre de la C.T.G.
pour se rendre à l'église Ste-Famille, où le service sera célébré à 10 h 30, suivi de l'inhumation des cendres au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin. Les heures de visites seront lundi de 14 à 16 h et de 19 à 21 h. Ouverture des salons mardi, journée des funérailles, à compter de 9 h. Des dons à la Fondation du cancer du sein du Québec (1155 boul. René-Lévesque O., bureau 1003, Montréal, H3B 2J2. Tél.: (514) 871-1717, seraient appréciés. Formulaire disponibles au bureau du salon funéraire.

PELLAND, Germain
À Montréal, le 26 avril 2003, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Germain Pelland, époux de Mme Lucille Vadeboncoeur. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses trois enfants: Lucie (Jocelyn Simoneau), Julien (Josée Lupien) et Marie-Hélène (Pierre Violette), ses petits-enfants: Guillaume, Marc-André, Laurence et Gabrielle ainsi que de nombreux autres parents et amis. Une cérémonie religieuse suivie de l'inhumation des cendres aura lieu le samedi 24 mai 2003 à 10 heures à la chapelle de la Résurrection (entrée principale du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, 4601 Chemin de la Côte-des-Neiges). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Votre témoignage de sympathie peut se traduire par un don en sa mémoire à la Fondation du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau.

PÉPIN, André
1925 - 2003
À Longueuil, le 7 mai 2003, est décédé M. André Pépin, à l'âge de 78 ans. Il laisse dans le deuil sa sœur Micheline, son beau-frère André Boucher, sa belle-sœur Jacqueline Biron, ses neveux et nièces, parents et amis. Il n'y aura pas d'exposition. L'inhumation des cendres aura lieu, dans l'intimité, au cimetière Saint-Antoine de Longueuil. Une messe sera célébrée ultérieurement.

La Maison Darche
Réseau Dignité

Un don
aux oeuvres
du Cardinal Léger
exprime vos condoléances
et aide les plus démunis.

Utilisez les cartes dans
les maisons funéraires.
Nous enverrons votre
message de sympathie
à la famille éprouvée.

Pour information
(514) 495-2409

3125063



RÉMILLARD, abbé Roland
1917 - 2003

Monsieur l'abbé Roland Rémillard, prêtre du diocèse de Saint-Jean-Longueuil, est décédé à la Maison Champagnat d'Iberville le 7 mai 2003, à l'âge de 86 ans. Il était le fils de Joseph-Hubert Rémillard et de Rose-Alma Décosse. Il a été ordonné prêtre le 20 mars 1943. Il a occupé un poste en éducation au Collège de Saint-Jean pendant 13 ans. En 1956, il devint le curé organisateur et fondateur de la paroisse Saint-Gérard-Majella à Saint-Jean où il est demeuré à ce poste jusqu'à sa retraite en 1981. Pendant cette période, il fut aumônier des Filles d'Isabelle - Cercle Saint-Jean. Après sa retraite comme curé, il a œuvré auprès des personnes âgées du Centre Gertrude-Lafrance.

Il laisse dans le deuil des cousins et cousines, madame Jeanne Boudriau qui s'est dévouée auprès de lui pendant de nombreuses années, ainsi que ses confrères prêtres et les agents et agentes de pastorale du diocèse de Saint-Jean-Longueuil. Exposé en l'église Saint-Gérard-Majella (635 rue Dorchester, Saint-Jean-sur-Richelieu) le dimanche 11 mai de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et le lundi 12 mai de 10 à 11 h. Les funérailles présidées par Mgr Jacques Berthelet C.S.V. évêque de Saint-Jean-Longueuil, seront célébrées le lundi 12 mai à 11 h. L'inhumation au cimetière de Saint-Jean.

RENAUD, Olivine (Mica)
1909 - 2003
À Montréal, le 7 mai 2003, à l'âge de 94 ans, est décédée Olivine Renaud. Elle laisse dans le deuil ses sœurs Berthe, Cécile et Rita fondatrice des Recluses Missionnaires, son beau-frère Roméo Séguin (feu Jacqueline), plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le mardi 13 mai à 10 h, en l'église St-Enfant Jésus de Pointe-aux-Trembles (angle Notre-Dame et St-Jean-Baptiste), et de là au cimetière de la paroisse. Exposée au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
12415, Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles
(514) 270-3112

le lundi 12 mai de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mardi salon ouvert dès 8 h 30.

SANDOR, Dr Thomas
MSRC
1924 - 2003

est décédé subitement à l'âge de 78 ans. Il est né à Budapest en Hongrie. Diplômé de Peter Pazmany Université de Budapest, a reçu son doctorat de l'Université de Toronto, professeur retraité du département de médecine à l'Université de Montréal, hôpital Notre-Dame; membre associé du Conseil de Recherche Médicale du Canada; professeur invité à l'Université de Sheffield en Angleterre, membre de la Société Royale du Canada.

Il laisse dans le deuil sa femme de 54 ans, Vera Varkonyi, sa fille Catherine, son gendre Karl Heuser et ses relations et amis en Hongrie, Allemagne et Angleterre. Les funérailles seront privées, la famille et les amis sont invités à une messe commémorative qui aura lieu à la paroisse Notre-Dame-de-Hongrie, 90 rue Guizot Ouest, le 27 mai à 19 heures. Au lieu de fleurs, faire une contribution à la Fondation des maladies du cœur du Québec, 1434 rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 500, Montréal, Québec, H3G 1R4.

SAUCIER (Dubuc), Irène
1926 - 2003
À Montréal, le 7 mai 2003, à l'âge de 76 ans, est décédée Irène Dubuc, épouse de feu William (Bill) Saucier. Elle laisse dans le deuil ses enfants Diane et Vivian, ses petits-enfants Stefan, Justine, Mélissa, Loïc, son arrière-petit-fils Samuel, ses sœurs Janine (Ronald) et Fernande, beaux-frères, belles-sœurs ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire St-François d'Assise
Urgel Bourgie
6700, Beaubien Est, Montréal
www.urgelbourg.com

Une liturgie de la parole aura lieu le dimanche 11 mai 2003 à 17 h, en la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites dimanche de 14 à 17 h.

ST-PIERRE LEFEBVRE, Claude
1937 - 2003

À Montréal, le 27 avril 2003, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Claude St-Pierre Lefebvre, Directrice générale de la Fondation du Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur. Elle laisse dans le deuil son fils Patrick Lefebvre (Paule Marcotte), ses sœurs Hélène, Madeleine, Magella et ses frères, Marc et Pierre ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis chers.

Les funérailles auront lieu le mercredi 14 mai 2003 à 14 h 30, en la chapelle de Notre-Dame du Sacré-Coeur au 426, rue St-Sulpice, Montréal. La famille recevra les condoléances à la chapelle à compter de 13 h 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation du Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur ou à un autre organisme de votre choix seraient appréciés.

Direction Urgel Bourgie
www.urgelbourg.com

Pour faire un don
à l'Association canadienne
du cancer colorectal à la
mémoire d'un être cher.
Composez le

1-888-318-9442
ou envoyez votre don à l'adresse
suivante :

180, rue Bloor West, bureau 904
Toronto (Ontario) M5S 2V6

3144373



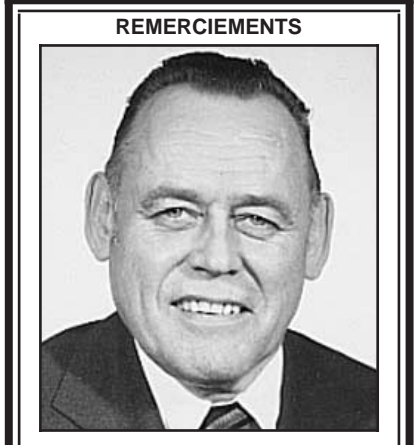
Décès, prières, remerciements

900 Petites annonces
cyberpresse.ca/necrologie



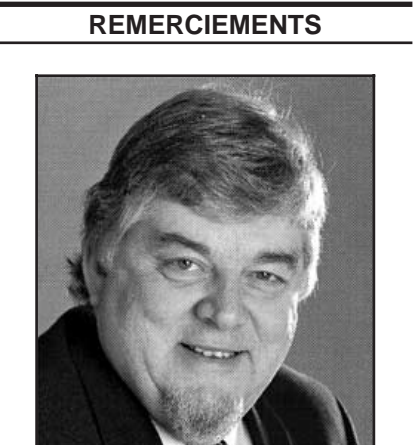
TOBIN, Patricia
1937 - 2003

Après un long et courageux combat de 16 ans (à la suite d'un grave accident routier) s'est éteinte, à l'hôpital Général juif de Montréal, toute sereine et dans l'Amour, Patricia Tobin. Elle était la fille de feu Charles Tobin et de feu Lucienne Deneault. Elle laisse dans le deuil: l'Amour de sa vie Jean-Paul Gratton, les enfants de celui-ci: Louis-Raymond (Carole), Maxime (Lena) et Edith (Bruno) et leurs enfants: Arienne, Cynthia, Etienne, Phillip, Maxence et Jason, sa propre fille Chantal Crête (Bertrand) et leur fils Mathieu, son frère Terry (Paula) et leur fils Charles (Kate) et leurs enfants Emely et Sarah; sa soeur Eileen (Serge) et son fils Pierre; sa soeur Joan et ses enfants Shawn, Josh et Meaghan. Elle laisse également dans le deuil de nombreux parents et amis. Vous êtes (chacun d'entre vous qui avez eu le privilège de côtoyer Patricia) invités à vous joindre à la famille pour un service funéraire et un dernier hommage, le samedi 17 mai à 11 h à l'église Sainte-Colette, 11931, boul. Sainte-Colette, Montréal-Nord. La famille recevra vos condoléances à l'église dès 10 h. Un don à la Fondation de l'hôpital Général juif de Montréal serait apprécié.
Direction Urgel Bourgie
www.urgelbourgie



REMERCIEMENTS
DOCTEUR MARCEL GERMAIN

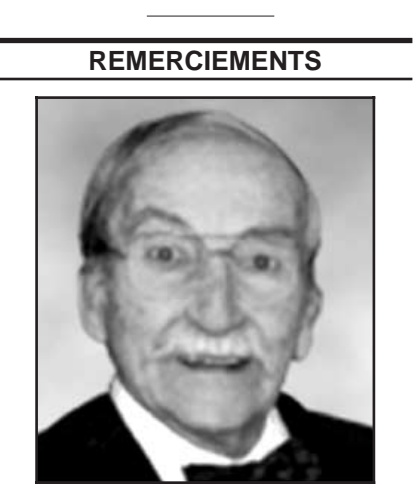
Suite au décès du docteur Marcel Germain, survenu le 29 janvier 2003, son épouse Suzanne, ses fils Michel et Pierre, ainsi que sa belle-fille Diane et ses petites-filles Gabrielle, André-Anne, Marie-Michelle et Alexandra remercient parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par assistance aux funérailles, par offrandes de messes, de dons à l'Hôpital Ste-Justine ou à l'Hôpital général de Montréal pour enfants et de cartes de sympathie. Nous tenons aussi à remercier sincèrement les médecins et le personnel hospitalier de l'Hôpital Sacré-Coeur de Cartierville pour leur soutien et leur professionnalisme. Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance en considérant ces remerciements comme personnels.



REMERCIEMENTS
MARCEL DESJARDINS

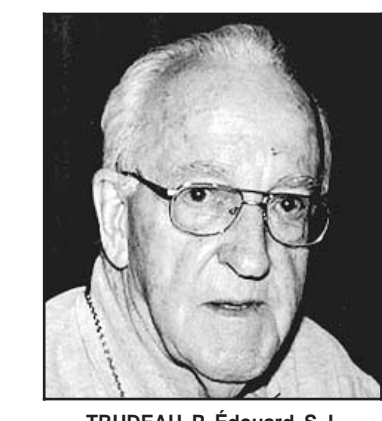
1941 - 2003
C'est avec gratitude que nous remercions les familles Desjardins et Danis, les amis, les collègues de travail de La Presse, ses employeurs, la famille Desmarais ainsi que les autres médias qui nous ont témoigné leur sympathie par leur présence, fleurs, messes et dons offerts à la Fondation du diabète, lors du décès de Marcel Desjardins survenu le 10 février 2003. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.
Micheline, Louis-André, Mathieu, Dominique, Chantal, Anick et Adréanne.

REMERCIEMENTS
PRÉSENT, Uiric
Suite au décès de M. Uiric Prigent, survenu le 22 avril 2003, nous souhaitons remercier les parents et amis(es) qui nous ont témoigné, par leur présence ou par un geste, leur sympathie. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.
Son épouse Marie-Blanche et ses filles Francine, Sylvie, Véronique, Chantal et Marie-Claude.



REMERCIEMENTS
ERNEST A. VEILLEUX

Suite au décès de M. Ernest A. Veilleux de St-Hubert, survenu le vendredi 7 mars 2003, à l'âge de 90 ans et 6 mois, son épouse Laurette L'Ecuyer, ses enfants, Ginette, Maurice, Michel, Gilles, François et Mario et ses petits-enfants, sa soeur Emma Rose et tous leurs proches, désirent remercier du fond du coeur toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par envoi de fleurs, offrandes de messes, téléphones, visites ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme leur étant personnellement adressés.
Nos sincères remerciements.



TRUDEAU, P. Édouard, S.J.
1917 - 2003

À Kampala (Ouganda), le 2 mai 2003, est décédé à l'âge de 85 ans, après 64 ans de vie religieuse, le P. Édouard Trudeau, s.j. Né à Beauharnois, il fit ses études au Collège Brébeuf de Montréal et entra chez les jésuites en 1938. Ordonné prêtre en 1951, il fut éducateur en Éthiopie (63-63), préfet des études au Collège Brébeuf (64-74), vice-provincial à l'éducation (74-77), missionnaire au Kenya (77-85) et en Ouganda (85-2003). Outre ses confrères jésuites, il laisse dans le deuil ses frères Pierre (Micheline Lafrance), Louis (Marianne Faubert), ses sœurs Louise (Dr Gérard Lebeuf), Marthe (feu Dr Albert Laplante), cousins et cousines, neveux et nièces, parents et amis. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à Kampala le 5 mai. Une messe commémorative aura lieu à la

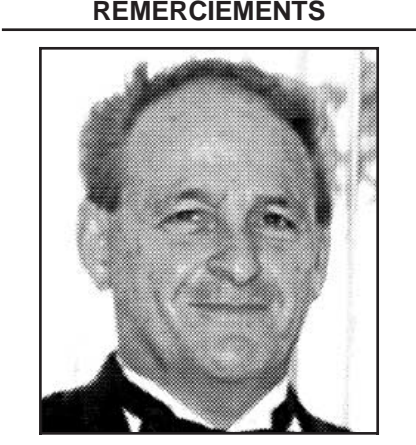


SINCÈRES REMERCIEMENTS
M. FERNAND COSSETTE

(survenu le 9 avril 2003)
soit par offrandes de messes, affiliations de prières, appels, cartes, dons, fleurs, télécopies, visites ou assistance aux funérailles. Nous prions chacun d'agréer ici l'expression de notre reconnaissance et de considérer ces remerciements comme personnels.
Son épouse, Cécile Lahaie; ses enfants Lise, Guy, Micheline, Claude, Thérèse, Yves, France ainsi que leurs conjoint(e)s, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

REMERCIEMENTS
DESCHAMPS, Colette
C'est avec gratitude que nous souhaitons remercier les parents et amis(es) qui nous ont témoigné par leur présence ou par un geste leur sympathie, lors du décès de Colette Deschamps, survenu le 3 avril 2003. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.
Ses frères et sœurs, Claude (Lise Bellemare), Lucille (Michel Leclerc), Robert (Reine Archambault), René (Marie-Claude Caillou), Lise (Claude Ferland), André, Denise et Nicole.

ZINMAN, Peter
Le jeudi 8 mai 2003, est décédé M. Peter Zinman, époux bien-aimé de Nancy Aberback, père et beau-père de Allan et Lesley, Ricki et Brian, grand-père de Michael et Joyce, James et Gina et Alison, arrière-grand-père de Alexandra et Sam, frère et beau-frère de Nellye et de feu Irving Aber, Bess et Norman Segalowitz. Il laisse dans le deuil ses parents et amis. Le service aura lieu au salon



REMERCIEMENTS
M. Claude Dumont

(survenu le 14 mars 2003)
Nous avons été sincèrement touchés et tenons à vous exprimer notre profonde gratitude. Parents et amis nous vous prions de considérer nos remerciements exprimés ici comme vous étant personnellement adressés.
Ses enfants, Ginette, Manon, Sylvie, Chantale et Claude junior. Leur mère Lynda ainsi que sa conjointe Gertrude.

PRIÈRES
PRIÈRE INFALLIBLE À LA VIERGE
Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu assistez-moi dans mes besoins. Ô étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici même, que vous êtes ma mère. Ô Sainte Marie Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du coeur de m'appuyer dans cette demande (formuler ici votre demande). Personne ne peut résister à votre puissance. Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faire cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier, la faveur sera accordée. Y.B.

Paperman & Fils
3888, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
le dimanche 11 mai à 10 h 45. Inhumation au Beit Abraham Family Estates Section, Kehal Israel cemetery, chemin des Sources. Shiva privé. Au lieu de fleurs, des dons en sa mémoire peuvent être faits au CHU, section Fondation de cardiologie.

2e ANNIVERSAIRE
PIERRE HUOT
Deux ans déjà... le vide, l'ennui et le rire joyeux communicatif nous habitent toujours. Aujourd'hui le 10 mai, nous aurons une pensée spéciale pour toi. Ta femme et tes enfants.



Nicole Dubeau
1946 - 2002
&
Gaétan Viau
1945 - 2002

À vous tous qui avez colorés leur vie et qui avez partagés notre tristesse, merci de tout coeur d'avoir été à nos côtés.
Les enfants Viau
Brigitte, Patrick & Karyne
Merci tout spécialement à Lise Dubreuil, Dr. D. Gervais, aux gens de la Clinique SLA (Dr A. Genge, Dr S. Kaira, Toni Vitale, Aggie Fried) et au CLSC Verdun pour votre présence et votre dévouement, nous vous en sommes très reconnaissants.

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. J. H.

REMERCIEMENTS
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. C.D.
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. J.D.
REMERCIEMENTS à la Vierge Marie pour faveur obtenue. G.S.
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. D.M.

Le ministère de la Justice lui va comme un gant

La croisade de Marc Bellemare pour les victimes des criminels de la route se poursuit



GILLES NORMAND

QUÉBEC — La fonction de ministre de la Justice lui convient comme un costume taillé sur mesure. Marc Bellemare pourra y poursuivre son inlassable croisade en faveur des victimes des criminels de la route et de ceux qui souffrent de la lourdeur et de la lenteur des tribunaux administratifs. Le combat de sa vie, souligne-t-il dans une entrevue accordée à *La Presse*.

En 1979, quand il a été reçu au barreau, M. Bellemare s'est tout de suite mis au service des citoyens aux prises avec ce qu'il appelle le « géant étatique ». « J'ai fait ça toute ma vie », dit-il.

« Le premier ministre m'a donné un mandat clair, celui de réformer la justice administrative au Québec. Et ça urge », insiste le nouveau député de Vanier, qui s'est joint au Parti libéral du Québec parce que celui-ci lui a montré l'ouverture nécessaire pour changer des choses.

Avant de gagner le camp libéral, l'avocat Marc Bellemare, qui s'attaquait à certains aspects du régime d'indemnisation de la Société d'assurance automobile du Québec depuis son entrée en vigueur, en 1979, a fait le tour des trois principales formations politiques du Québec pour les sensibiliser à la cause qui lui tenait à coeur.

« Seul le Parti libéral a montré une ouverture. J'ai été membre du Parti québécois jusqu'en 1999, de façon sporadique », reconnaît le ministre de la Justice, tout en précisant que l'approche sociale-démocrate du parti de René Lévesque l'avait attiré.

« Je trouvais qu'il y avait des intentions, qu'il y avait des gens dans ce parti-là qui étaient capables de discuter sérieusement une approche sociale-démocrate. »

Mais, juge-t-il sévèrement, le bilan du gouvernement péquiste, entre 1994 et 2003, a été lamentable au plan des droits à l'indemnisation. « Il y a eu beaucoup de discussions, mais très peu de résultats. À part les garderies à 5 \$, les réalisations sociales de ce gouvernement ont été nulles », estime-t-il.

Le porte-parole de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Jacques Benoît, se rappelle que M. Bellemare avait fait des démarches auprès de cette formation en faveur de la réforme du régime d'indemnisation de la SAAQ.

« Disons que, durant cette période, la rumeur a couru que M. Bellemare allait se porter candidat pour l'ADQ. Mais nous, nous n'étions pas à l'aise avec ses idées sur le *no fault* », se souvient M. Benoît. Le nouveau ministre, lui, estime qu'« il n'y a rien dans le programme de l'ADQ qui touche les régimes sociaux ». Surtout, il s'est dit très déçu du « manque d'ouverture du PQ à ce propos ».

« Un homme droit »
« Il m'a téléphoné quand il a appris que les libéraux allaient prendre un engagement en faveur d'une réforme de la loi de l'assurance automobile. Il était tellement heureux », se rappelle Lisette Lapointe, femme de l'ex-premier ministre Jacques Parizeau, qui avait entrepris une bataille pour obtenir le droit de poursuivre le cultivateur ivre qui était passé sur le corps de sa fille Hugo, en 1989, avec une moissonneuse, lui laissant notamment le bassin fracturé à 12 en-

droits. Il avait alors 14 ans.

Mme Lapointe a connu Marc Bellemare en 1996. Il avait pris contact avec elle avant de présenter un mémoire en commission parlementaire. Elle avait accepté d'y témoigner, de même que l'ex-premier ministre Jacques Parizeau, qui, dans son testament politique, au moment de quitter ses fonctions, avait indiqué qu'il lui semblait qu'il fallait corriger « cette injustice » dans la loi qui interdit toute poursuite au civil contre un criminel de la route.

« J'ai découvert en Marc Bellemare un homme extraordinairement déterminé. Je suis heureuse de sa nomination à la Justice. Il suscite vraiment des espoirs très forts pour les gens brimés par le système. C'est un homme droit, consciencieux et très humain. Je crois qu'avec lui le mot justice voudra enfin dire quelque chose », raconte Mme Lapointe.

Mais, si les tribunaux administratifs relèvent de sa compétence, le régime d'indemnisation de la SAAQ est sous la responsabilité du ministre des Transports, Yvon Marcoux. Quoi qu'il en soit, assure le ministre Bellemare, les fonctionnaires planchent actuellement sur un projet de loi modifiant la Loi sur l'assurance automobile, de sorte que les victimes des chauffards puissent poursuivre ces derniers au civil. Les deux ministres sont sur la même longueur d'onde à ce propos, assurent-ils.

M. Bellemare s'est donné pour mandat d'alléger le fonctionnement des tribunaux administratifs. Pour renforcer la confiance du public dans l'indépendance et l'impartialité de la justice administrative, il veut abolir les mandats renouvelables de cinq ans pour ce qui est de la nomination des juges administratifs, en leur assurant le maintien en fonction dont bénéficient les juges de la Cour du Québec.

Mais surtout, Marc Bellemare veut « assurer une justice pleine et entière aux victimes des criminels de la route ».

Pour ce faire, son gouvernement s'est engagé à accorder à la SAAQ le droit de poursuivre en subrogation les criminels de la route afin d'obtenir, en totalité ou en partie, le remboursement des indemnités versées à leurs victimes; à mettre fin au versement par la SAAQ d'indemnités à un criminel de la route qui s'est blessé en perpétrant son crime; et à lever l'immunité judiciaire des criminels de la route pour permettre à leurs victimes ou aux familles de ces dernières de les poursuivre au civil afin d'obtenir une juste réparation pour les coûts qui excèdent les indemnités versées par la SAAQ.

La politique et la vie de famille
Père de trois enfants issus d'une première union et de deux autres d'une deuxième, M. Bellemare fait le dur apprentissage de la politique et de son impact sur la vie familiale.

« Les heures sont longues. Depuis trois jours, je quitte la maison alors que mes deux enfants dorment et quand je rentre, le soir, ils sont déjà couchés. Je trouve ça *tantantant*. »

« J'aime faire du ski, du vélo, des voyages, mais là, le défi consiste à trouver du temps pour prendre des vacances. Mais je vais passer à travers », dit-il.

Il aime l'art pictural: Borduas, Riopelle, les automatistes. Il aime lire en voyage ou en vacances. Il aime la littérature d'Yves Thériault et d'Yves Beauchemin et, plus récemment, il a apprécié le roman *Pu-tain*, de Nelly Arcand.

Lendemain amers pour l'ADQ

DENIS LESSARD

QUÉBEC — L'Action démocratique du Québec n'a pas réussi à asséner un coup fatal à l'un des deux vieux partis, le 14 avril dernier. En conséquence, elle est mal placée pour prendre le pouvoir aux prochaines élections provinciales.

Ce constat vient du président même de l'ADQ, Guy Laforest, qui croit que, pour qu'un tiers parti prenne le pouvoir, il faut obligatoirement des élections de « réalignement », où une jeune formation ébranle un parti plus ancien.

En 1970, le PQ avait déstabilisé l'Union nationale en remportant 23 % des suffrages exprimés. Il était devenu, en 1973, l'opposition officielle avant de prendre le pouvoir trois ans plus tard. « Il faut que le troisième parti atteigne un seuil. Si l'ADQ avait obtenu 23 ou 24 %, cela aurait été une élection de réalignement; à 18 %, ce n'est pas cela », observe M. Laforest.

Après avoir connu une montée sans précédent dans l'histoire politique occidentale en 2002, atteignant jusqu'à 40 % des intentions de vote, le jeune parti s'est écrasé à 18 % le 14 avril, ne recueillant même pas assez de suffrages pour être reconnu comme parti officiel.

C'est sur ce constat que se penchent depuis hier le comité exécutif et les candidats défaits de l'ADQ, réunis pour un bilan électoral. Pour l'organisateur de la campagne, M. Jacques Gau-

thier, environ 50 des 125 candidats n'ont pas obtenu les 15 % de suffrages nécessaires pour voir leurs dépenses électorales remboursées à 50 %.

Premier chef de l'ADQ, M. Jean Allaire devait déposer ce week-end un document de quelques pages sur les causes de cette déconfiture. Avare de commentaires, il convient que certains aspects du programme n'étaient pas suffisamment fouillés. « Il faut que l'ADQ ait le courage de se regarder dans le miroir sans condescendance pour ne pas refaire ces erreurs », dit M. Allaire. Il y a un mois, dans une entrevue à *La Presse*, M. Allaire avait aussi montré du doigt la sortie embarrassante du financier du parti, Marcel Dutil, contre le taux de taxation unique et l'idée des « bons d'études » en éducation.

Porte-parole de Mario Dumont, Jean-Luc Benoît a précisé qu'il n'y aurait pas de point de presse du chef Mario Dumont en marge de cette réunion privée. « Rayez mon numéro de votre bottin », s'est contenté de dire Mario Dumont, joint chez lui hier.

Membre du comité organisateur de l'ADQ, Michel Lalonde convient facilement que son parti a commis plusieurs erreurs avant les élections du 14 avril. Mais le début janvier, tout était déjà joué selon lui. L'ADQ a été sur la sellette pendant huit mois et non seulement 33 jours comme le PQ et le PLQ, résume-t-il.

L'éphémère critique à la Santé de l'ADQ, Stephen Morgan, parlait de « vacillements » dans

les positions de l'ADQ, disant que les hésitations du jeune parti lui ont fait perdre le contrôle de l'ordre du jour.

Le passage de Jean-Claude Gagnon à Jacques Gauthier comme organisateur, la critique de Marcel Dutil sur la *flat tax* et même, juste avant la campagne électorale, la mise au rancart de cette idée, ont aussi contribué à fournir des manchettes sur « un nouveau recul de l'ADQ ».

« Est-ce que tous ces gestes ont contribué à donner l'impression que l'ADQ n'était pas prêt à gouverner? C'est sûr que oui », convient M. Lalonde, insistant toutefois sur le fait que les médias ont depuis le début été plus critiques à l'endroit de l'ADQ. « Il aurait fallu que dès l'automne, on présente clairement une équipe et une vision et cela n'est pas arrivé, pour toutes sortes de raisons », a-t-il dit.

« Tout l'automne, le débat s'est fait sur le programme de l'ADQ, pas sur le bilan de la situation. On a perdu le gouvernement à l'automne; en 2003, on a perdu la balance du pouvoir », résume M. Lalonde. Et le débat des chefs n'a pas aidé. « L'ADQ n'a pas bien « performé »; je ne lance pas la pierre à Mario Dumont, il n'est pas arrivé là bien préparé », observe M. Lalonde.

Pour Diane Bellemare, qui a rejoint l'ADQ en janvier, les querelles avec les syndicats ont accablé au jeune parti une plateforme de droite, fautive selon elle. « Le programme qu'on a sorti le 1^{er} mars était, selon moi, à gauche du Parti libéral, mais on disait ce qu'on voulait faire. »

Un don en souvenir d'un être cher
Un geste tangible pour soutenir le travail essentiel de la Fondation.
Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Centre affilié à l'Université de Montréal

CHEVROLET

CLIMATISEZ À VOLONTÉ

CLIMATISEUR À NOS FRAIS*

0% À L'ACHAT*

À LA LOCATION 0\$

Aucun comptant***
GM paie la 1^{re} mensualité**
et le dépôt de sécurité***

Venture
Maxi valeur – mini prix

Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise

La plus faible consommation d'essence de sa catégorie pour une quatrième année consécutive**

Moteur V6 3,4 litres de 185 HP, boîte automatique 4 vitesses électronique, verrouillage électrique des portes et volant inclinable, deux portes latérales coulissantes, sièges repliables amovibles, lecteur CD, siège pour enfant intégré, sacs gonflables avant, à déploiement adapté côtés conducteur et passager, climatiseur, système antivol PASS-Key III

315\$/mois¹
0 \$ comptant
Location 48 mois

CHEVROLET
Oldsmobile

Vos concessionnaires du Québec

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2003 en stock suivants: Venture (LUN16/R7A). Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, frais d'administration et droits payables à la livraison. *Offre valide en autant que le consommateur prenne livraison du véhicule au plus tard le 2 juin 2003. S'applique à l'achat ou à la location. La taxe d'accise applicable au climatiseur est à la charge du consommateur. **Taux de financement à l'achat de 0% disponible pour des termes allant jusqu'à 48 mois. ***Conditions applicables à la location pour des termes allant jusqu'à 48 mois, premier versement mensuel (taxes incluses) payé par General Motors. ****À la location, aucun versement initial requis et dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois sans versement initial et dépôt de sécurité. À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. *Les mensualités à la location tiennent compte des crédits applicables. **Données fournies par le ministère des Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2003. L'offre de financement à l'achat et celle du climatiseur ne s'appliquent pas aux Vibe, Corvette, Cadillac, Hummer, fourgonnettes passagers et marchandises/coupées, Sierra/Silverado 2500/3500 cabines classiques et allongées (sauf C&P), Sierra/Silverado 2500/3500 à cabine multiplace et châtis-cabine, Sierra/Silverado 3500 HD châtis-cabine (style reporté) et aux camionnettes série W et poids moyens. L'offre de financement à l'achat ne s'applique pas non plus aux Tahoe, Yukon, Yukon Denali, Suburban, Yukon XL et Yukon XL Denali. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

Le Japon se lance dans la collecte d'astéroïdes

Agence France-Presse

TOKYO — Le Japon a lancé dans l'espace la fusée M-5 hier, dans le cadre d'un ambitieux programme sur quatre ans et demi ayant comme objectif de prélever pour la première fois des échantillons d'astéroïdes, a-t-on appris de sources officielles.

Si la mission réussit, ce sera la première fois que des échantillons prélevés dans l'espace seront rapportés sur Terre depuis le projet américain Apollo, il y a 30 ans, qui avait ramené des pierres de la Lune.

La fusée M-5, de taille moyenne, transportant le module MUSES-C, a décollé comme prévu à 13h29 heure locale du Centre spatial de Kagoshima près de la ville d'Uchinoura (Sud).

Sept minutes après son lancement, la fusée M-5 devait placer le module sur une « orbite de transfert » afin qu'il puisse ensuite entamer une longue boucle à travers la ceinture d'astéroïdes entourant le système solaire.

Le module est censé ensuite se diriger vers 1998SF36, la ceinture d'astéroïdes entre Mars et Jupiter, dont les scientifiques estiment qu'elle mesure 500 mètres de long. Elle est située à 300 millions de kilomètres de la terre et il devrait falloir deux ans à MUSES-C pour l'atteindre.

Le projet, qui devrait être le premier voyage aller-retour au monde vers une astéroïde, a été conçu par l'Institut de l'espace et de science aéronautique (ISAS) du ministère de l'Éducation et de la Science.

ENCANS

TALBOT & ASSOCIÉS ENCANTEUR INC.

Encanteurs Ltée DOUVILLE & ASSOCIÉS ENCANTEUR INC. Auctioneers Ltd

ENCAN PUBLIC SANS RÉSERVE
Nous avons été mandatés par les directeurs de :

FRASER CONTRACT INC.
Manufacturier de chaises et mobilier de bureaux
Y seront vendus par enchère publique

LE MARDI 13 MAI 2003 À 10:00 A.M.
AU 8300, CHEMIN DEVONSHIRE, VILLE MONT-ROYAL (QUÉBEC)
Direction: Autoroute Décarie sortie Jean-Talon (Utiliser porte de côté.)

MACHINERIE À BOIS.

Dépoussiéreur Murphy 10 HP * Dépoussiéreur Fromia 84 HP * Sabluseuse Time-saver 48" Eguro mod. 1300-P * Toupie Framma comme neuve mod. ECVP-R60 * Plaqueur et corroyeur Eme mod. 879C * 2 Press drill 15 HP Delta Mod. 140 et MC-14 * Press drill Rockwell mod. 15-340 * Gougeonneuse manuelle * Scie à découper Potra mod. 1720 * Système de ventilation, hotte pour vernis et peinture * 2 Bacs de scie Rockwell mod. 34-450 * Scie radiale Dewalt mod. 573A * Tour à bois à copieur Kingform mod. H-1000 * Sabluseuse à ballon Progress P-200 * Shapeur à une tête * Sabluseuse à courroie 96" * Compresseur à air Compair Hydrowave 30 HP air dryer * Compresseur à vis Westinghouse HSB 40 HP * Outils électriques * Accessoires, etc.

ÉQUIPEMENTS DE COUTURE & AUTRES.

3 Machines à coudre Pfaff 1/235 (3 mois d'usage) Mach. à coudre Pfaff 2 sig. mod. 1296 * Pfaff 145-H3-6 * Couteau 4" rond Wolf * Couteau 8" Wolf Paerserie 6256 * 3 Couteaux Suprena mini-tuff * Couteau Bosch pour foam * Sections d'étagères robustes * Plusieurs centaines de châssis de chaises fins * Foam * Bois * Produits en cours * Etc.

INSPECTION: LUNDI 12 MAI 2003 DE 9:00 A.M. À 4:00 P.M.
CONDITIONS : 25% À L'ADJUDICATION - LE SOLDE EST PAYABLE COMPTANT OU CHÈQUE VISE. 10% DE FRAIS D'ENCAN

TALBOT & ASSOCIÉS ENCANTEUR INC. & A. DOUVILLE ENCANTEUR
NORMAND (514) 949-3493 ANDRÉ (450) 682-8147
BUR: (450) 347-2233 FAX (450) 347-4714 BUR: (888) 682-8147 FAX (450) 682-8859
VOIR PHOTOS SUR SITE WEB: www.encanteursstalbot.ca

ENCAN MESSCO • ENCANT MESSCO • ENCANT

Le 15 MAI

ENCAN PUBLIC MESSCO
JEUDI 15 MAI À 10 h
AU 310, ST-FRANÇOIS-XAVIER DELSON
PARC INDUSTRIEL DE DELSON

Nous avons été mandatés pour cause de fermeture de vendre par encan Les Ateliers Ashton et fils et 2 autres dossiers d'équipements. Atelier Complet de sablage au jet, réparation, soudure, mécanique.

Compresseur 75 hp Sollar 1872 heures, compresseur Ingersoll 100 hp 2 pot à sandblast 500 lb, 1 pot sandblast 2000 lb, dust collector 25 000 CFM, silo à sable 75 tonnes, chambre à peinture 40 pi par 16 L, 13 haut, système de ventilation Spray Booth 40 x 25 x 25, 1 spray equip powder, bac à solvant, bac à lavage de fusils, levaise à pression 3000 lb, plieuse à onglet 16 gage x 4 pieds, génératrices, soudeuses, arc, mig, tig plasma, soudeuse mic Milleratic 1998, tracteur Homelite, transpalette, 2 palettes rouleau de fil à souder flux scor, press drill, tour à métal, 2 brasseurs à peinture, compresseur, moteur Honda 11 hp neuf, Kango, impact air 1/2, 3/4, 1 pouces, rallonge 3/4, chain block, dépoussiéreur md, 3 pompes vacuum, transform, grinder multiple, jack hydraulique, lots de verniers, body jack, die grinder, shear 16 gage, Hord Mills, Jack Hamer Hitachi, marteau à air et hydro-audrique, clousseuse à air, perceuse, scie à métal, lot peinture, epoxy, et 200 autres lots. EQUIPEMENT LOURD: 1 loader Job Loadall 6265, année 1998, compresseur 185 CFM, lift Caterpillar 6000 lb pneumatic, lift Caterpillar 5000 lb cabine, 3 sections, Gigger Yale 12 volts, 3 remorque pour machinerie, remorques fermées, camions, lot de métal, cabinet pour sablage, 4 x Suzuki 1994, plusieurs autres lots importants à être ajoutés. Bob Cat 91 remis à neuf, mini-pelle Kubota H41, Tremac, Bucket.

Visite le matin de l'encan à 8 h
Dépôt de 50 \$ remboursable ou applicable sur achats
10% de frais sur achats.
Livraison des achats 15 min. après l'encan
Dirigé par Robert Messier
Info.: (514) 895-2283, Fax 638-6486
3-140876
Tout doit être vendu par encan sans réserve.

ENCAN MESSCO • ENCANT MESSCO • ENCANT

LIQUIDENCAN

Suite à la démolition de l'usine de TRIPAP, usine de pâtes et papiers.
Nous liquidons par encan public au :

508, RUE DES COMMISSAIRES, TROIS-RIVIÈRES
Encan : samedi 17 mai 2003 à 10 h
Si nécessaire fin de l'encan, dimanche après-midi

Visite : jeudi 15 mai et vendredi 16 mai 2003, de 10 h à 16 h et avant l'encan

MATÉRIEL ROULANT : 8 chariots élévateurs propane F.F.L. roues dures 4 000 à 6 000 lb, 1 chariot élévateur Clark électrique 5 000 lb, 1 chariot élévateur diesel pneumatique (style tracteur) 5 000 lb, 1 chariot élévateur TOM F340 10 000 lb S.S., 1 loader CAT 910 propane, 2 clams pour rouleau de papier, 3 transporteurs électriques, 1 roulette de chantier 16 pi

POINT ROULANTS : 2 RECO CRANE 8 ton. x 12' manuel, 1 MUNCK 5 ton., 1 MENTOR DYNAMIFET 2 ton. x 12 pi, 1 TRANSCANE 5 ton. x 20 pi, 1 WILLIAM & WILSON 2 ton. x 16 pi, 3-5 ton. x 15 pi, 2-5 ton. x 16 pi, lot de treuils pour pont roulant, clams à rouleaux pour lift.

EQUIPEMENTS : plusieurs bureaux mobiles insoustrés MECART, plusieurs unités hydrauliques de différentes capacités, système pour huiles usées, lot de convoyeurs inclinés, 3 réservoirs avec agitateurs en acier inoxydable, lot de réservoirs de différentes grandeur en acier inoxydable, 3-réservoir de plastique avec pompe, lot de pompe circulatoire de différentes cap., lot de pompes submersibles 4 600 g/m, grand lot de réducteurs de vitesse, grand lot de moteurs électriques, lot de valves électriques et pneumatiques en acier inox, 1 système de filtration d'huile, lot d'équipements pour centrale électrique 230 KVIA, 1 système d'alarme pour centrale électrique, 1 appareil pour analyse d'eau SIRCQ, 2 palans à chaînes 15 ton., lot de transistors électriques, lot de convoyeurs à vis en Al, ventilateurs, Racks à métal, 9 CANTER LIVER HD, lot de barres REDDY RACK, 40 bacs à rebuts en acier et en fibre de verre, lot d'acier en barres, rampes et escaliers en métal, lot de rouleaux en acier, en Al et en granité de 24" à 37", trottoirs à fils, 3 convoyeurs à courroies 16", treillis en acier inox., wagon 4 roues HD jusqu'à 20 ton., chariots sur roues pneumatiques, grand lot d'échelles en aluminium et fibre de verre, 1 échafaudage d'aluminium, d'extincteurs, enrouleuses, lot de fils élect. et communication, bureaux et classeurs, ensembles oxyacoupage, pompes hydraulique manuelle, lot de boyaux à air et à eau, câbles d'acier, compresseurs, panneaux élect., chariots à cylindres, lot de pièces de camion Inter, 1 système de lubrification et distributrice 5 pistolets, perceuses magnétiques, lot de buifures, impacts, cassers à linges, lot de poteaux de téléphones 50 pi et plus, tuyaux en stainless ou en acier de 1" à 16" x 120" et 240" L., barres de téflon et beaucoup d'autres items trop long à énumérer.

FRAIS D'ENCAN : 10%
CONDITIONS : 25% comptant à l'adjudication, balance en argent ou chèque visé lors de la prise de possession LIQUIDENCAN INC. en autant qu'il soit concédé croit que les descriptions sont bonnes mais ne donne aucune garantie comme tel.

Cette vente sera dirigée par **Georges E. Boucher pour Liquidencan inc.**
Tél. : (819) 352-2248 Téléc. : (819) 751-1216

ENCAN PUBLIC

MAXUM MACHINE CORP.
Fabrication et usinage lourds

41 Ardel Pl., Kitchener, Ontario
Le jeudi 22 mai à 10 h 30

Inspection : Le mercredi 21 mai, de 9 h à 17 h

Machine à profiler CNC : MARVINLINE 65M3 1990 3 broches, avec commandes CNC FANUC GE

Tour CNC : COLCHESTER MASTIFF 1997 avec commandes FANUC 20-T

6 aléseuses-fraiseuses horizontales : GIDDING & LEWIS, COLLET & ENGLEHART ET INGERSOLL, 6 po à 10 po, modèle sur socle. NOMURA, KEARNS ET SAN ROCCO, 3 po à 4 po, modèle d'établi. 3 tables rotatives, cap. jusqu'à 50 tonnes, plaques de plancher, plaques angulaires, cales, *TOMSTONES*, etc.

2 VTL : BULLARD DYNAMLOT 66 po 1971, BERTRAM 34 po avec tête latérale.

Fraiseuse-raboteuse : WALDRICH COBURG double colonne hydraulique, avec tête FUTURMILL 30 ch.

5 tours : POREBA, TOS & BRIDGEFORD, jusqu'à 52 pi de longueur.

2 compresseurs : SCHEM TREBEL & RD, cap. jusqu'à 30 000 lb.

Plus 3 rectifieuses, 2 perceuses radiales, 2 scies à ruban, 2 chariots élévateurs, 2 compresseurs et déshumidificateur, poste de grenailage, tour à polir à rouleau, accessoires de machine, outils jetables, outillage d'inspection, etc.

Liste partielle seulement. Veuillez communiquer avec notre bureau pour obtenir un dépliant couleur illustré et visiter notre site Web au www.infassets.com pour obtenir la liste complète des biens et des photos.

Commission d'achat de 10% applicable à tous les achats.

INFINITY (905) 669-8893
Asset Solutions www.infassets.com
ENCANTEURS • LIQUIDATEURS • ÉVALUATEURS
... ET BEAUCOUP PLUS!

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

APPEL D'OFFRES AD03-013
PROJET : 05-0018-0201

Réfection des lanternaux Phase 3
au Centre Hospitalier Anna-Laberge (CHAL)
200, boul. Brisebois, Châteauguay (Québec) J6K 4W8

Le Centre Hospitalier Anna-Laberge, propriétaire; ayant son siège au 200, Boulevard Brisebois, Châteauguay (Québec) J6K 4W8 demande des soumissions pour le projet cité en titre. Les documents contractuels pourront être obtenus au bureau de l'architecte :

Architecture Labbé et Associés Inc.
35, chemin de la Rabastalière Est
Longueuil, arr. Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
J3V 2A4

contre un chèque visé non remboursable de \$ 50 émis à l'ordre du propriétaire à compter du 12 mai 2003 à 14 h. Une visite des lieux est prévue le 21 mai 2003 à 11 h. Le point de rencontre est le bureau du service des ressources techniques situé au sous-sol du Centre Hospitalier.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission correspondant à dix pour-cent (10%) du montant total, avant taxes, de la soumission pour le Centre Hospitalier Anna-Laberge. La garantie de soumission est sous forme de cautionnement ou de chèque visé payable à l'ordre du : Centre Hospitalier Anna-Laberge et valide pour une période de 90 jours de la date d'ouverture des soumissions. Les soumissions seront reçues à l'endroit suivant :

Service des ressources techniques (sous-sol)
Centre Hospitalier Anna-Laberge
200 Boulevard Brisebois, Châteauguay (Québec) J6K 4W8
tél.: 450-699-2435;

Les soumissions seront reçues avant le 3 juin 2003 heure locale en vigueur 14 h; pour être ouvertes publiquement au même endroit le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs spécialisés en ventilation ou en plomberie ayant leur place d'affaires au Québec ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable au Québec ou dans une province ou territoire visé pour cet accord et détenant la licence requise en vertu de la loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Avis. Le Centre hospitalier Anna-Laberge ne s'engage pas à accepter nécessairement la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues, ni à réaliser l'objet du présent appel d'offres, d'en réaliser une partie seulement ou de ne rien réaliser, et cela sans aucun préjudice pour les demandeurs.